



Protocoles d'accord BAD / AFRISTAT
Pour la mise en oeuvre du Programme de comparaison internationale dans 20 pays d'Afrique subsaharienne

Organisation bénéficiaire : AFRISTAT
BP E 1600 Bamako (Mali)
Téléphone : + 223 221 55 00
Télécopie : + 223 221 11 40
Courrier électronique : afristat@afristat.org
Site Internet : www.afristat.org

RAPPORT DE FIN DE PROJET

1^{er} Avril 2005– 31 décembre 2008

Titre du projet : Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI - Afrique)

Durée : 3 ans

Date d'entrée en vigueur de l'Accord FAD : 9 décembre 2004

Date d'entrée en vigueur de l'Accord BAD : 7 avril 2005

Date de clôture : 31 décembre 2007 (Prorogé au 31 décembre 2008)

(Autres données de base : voir page 5)

Février 2009

SOMMAIRE

Sigle et abréviation	2
Résumé analytique	3
1 Introduction	5
2 Les données de base	6
3 La satisfaction des conditions du don	6
4 Organisation et gestion administrative	7
4.1 Dispositif de gestion du PCI-Afrique à AFRISTAT.....	7
4.2 Les décaissements.....	7
4.3 Missions de supervision d'AFRISTAT auprès des coordinations nationales.....	8
4.4 Missions de supervision de la BAD et autres partenaires auprès d'AFRISTAT.....	8
4.5 Audit des comptes PCI Afrique.....	11
5 Activités d'ordre technique réalisées	12
5.1 Activités réalisées au niveau des coordinations nationales.....	12
5.2 Activités réalisées au niveau de la coordination sous régionale AFRISTAT.....	14
5.3 Participation aux activités de la coordination régionale.....	16
6 Exécution financière	17
7 Difficultés rencontrées	18
8 Conclusion et perspectives	18
Annexes	19
Annexe 1 : Tableaux des transferts aux pays.....	20
Annexe 2 : Termes de référence pour la supervision des activités du PCI- Afrique dans les pays.....	23
Annexe 3 : Missions de supervision d'AFRISTAT dans les coordinations nationales du PCI- Afrique.....	25
Annexe 4 : Etat de l'élaboration des SNDS dans les Etats membres au 30 septembre 2008.....	26
Annexe 5 : Membres de la coordination sous régionale du PCI Afristat.....	28
Annexe 6 : Aide mémoire de la première mission de la BAD auprès de la coordination sous régionale AFRISTAT.....	29
Annexe 7 : Aide mémoire de la deuxième mission de la BAD auprès de la coordination sous régionale AFRISTAT.....	34
Annexe 8 : Aide mémoire de la troisième mission de la BAD auprès de la coordination sous régionale AFRISTAT.....	39
Annexe 9 : Relevés bancaires de différents comptes PCI-Afrique au 31/12/2008.....	48

SIGLE ET ABREVIATION

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
ACBF	African Capacity Building Foundation
AFRITAC	Africa Regional Technical Assistance Center
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DASD	Département des appuis stratégiques et de la diffusion
DIAL	Développement, Institutions et Analyses de Long terme
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EUROSTAT	Office statistique de la Communauté européenne
FAD	Fonds Africain de Développement
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INPS	Institut national de prévoyance sociale
INS	Institut national de statistique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSEA	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IPC	Indice des prix à la consommation
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ORS	Organisation sous régionale
PCI	Projet de comparaison internationale
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité des pouvoirs d'achat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIMT	Système d'information sur le marché du travail
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollar

RESUME ANALYTIQUE

Le Programme de comparaison internationale (PCI) est une initiative statistique mondiale mise en place depuis 1970 dans le but de produire des niveaux des prix et des dépenses internationalement comparables.

Au niveau mondial, le PCI est administré par la Banque Mondiale. Pour l'Afrique, alors que les précédentes phases du PCI ont été gérées par Eurostat, le cycle PCI 2005 est géré par la BAD en étroite collaboration avec la Banque Mondiale et la CEA.

Les ressources du programme s'élevaient à **7 006 903 \$** dont la BAD est le principal bailleur de fonds. Pour mener le programme de manière cohérente et dynamique, la BAD s'est appuyée sur des organisations sous régionales (ORS) pour la mise en œuvre des activités.

C'est ainsi que la BAD a signé un protocole d'accord avec AFRISTAT pour la gestion des activités du PCI pour vingt (20) pays répartis en deux groupes: i) le groupe FAD comprenant le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, le Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, Sao Tomé, le Sénégal, et le Togo ; ii) le groupe BAD comprenant la Guinée équatoriale et le Gabon.

Pour la bonne exécution des activités, AFRISTAT avait recruté un personnel pour travailler à plein temps sur le PCI. Ce personnel était appuyé par les experts d'AFRISTAT. Au sein des INS des pays susmentionnés, le projet était piloté par une équipe constituée d'un coordonnateur, d'un coordonnateur adjoint et d'un assistant administratif. Des consultants à l'occasion, des superviseurs, des enquêteurs et des agents de saisie complétaient le personnel des INS.

Les activités du projet, démarrées dans les pays en novembre 2005, ont été clôturées en juin 2008. Ces activités portaient sur trois principaux axes : i) les activités relatives aux statistiques des prix ii) les activités relatives aux comptes nationaux axés sur le PCI et iii) les activités relatives au renforcement des capacités statistiques et SNDS.

S'agissant en particulier de la coordination sous régionale AFRISTAT les activités gravitaient autour des points ci- après : i) la gestion et la coordination du travail du terrain ii) les missions de supervision des activités des coordinations nationales et iii) l'organisation des séminaires et ateliers régionaux et sous régionaux à l'intention des coordinations nationales. En résumé, les actions portaient sur :

a) Statistiques des prix

- Enquête sur les prix à la consommation (Collecte, saisie, apurement et validation des données) ;
- Séminaires et ateliers nationaux ;
- Enquêtes pays anneaux.

b) Comptes nationaux

- la décomposition du PIB selon la nomenclature proposée par le PCI ;
- Enquête sur la rémunération des salariés du public ;
- Enquête sur les services de santé ;
- Enquête sur les services de l'éducation ;
- Enquête de prix sur les machines et biens d'équipement ;
- Enquête de prix sur les travaux de construction et de génie civil ;
- Enquêtes sur les logements ;
- Séminaires et ateliers nationaux.

c) Renforcement des capacités statistiques et élaboration des SNDS

Le PCI- Afrique a apporté un appui financier aux INS des Etats relevant de la sous-coordination AFRISTAT pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

Il leur a aussi permis d'acquérir de matériels roulants et des équipements informatiques ce qui a abouti au renforcement des capacités de travail des INS.

Il convient de compléter ces activités techniques par celles relatives à la gestion administrative et financière qui prenaient plus de 90% du temps de l'équipe affectée à ce programme.

Le financement mis à la disposition de la coordination sous-régionale AFRISTAT par la BAD s'élevait à **7 006 903 \$ (3 657 603 366 FCFA)** au taux de 522 \$. Au 31 décembre 2008 les dépenses réalisées se chiffraient à **6 687 918 \$ (3 491 093 382 FCFA)** soit un taux d'exécution budgétaire de **95,44 %**. Toutefois, des engagements pris pour un montant total de **48 857,11 \$ (25 503 409 FCFA)** restent encore à régler ce qui situera les dépenses à **6 736 775,11 \$ (3 516 596 605 FCFA)** soit un taux d'exécution final de **96,14 %**.

1. INTRODUCTION

1. Le Programme de comparaison internationale est une initiative statistique mondiale mise en place en 1970 dans le but de produire des niveaux de prix et de dépenses internationalement comparables afin de faciliter les comparaisons des produits intérieurs bruts et des sous-agrégats en terme réel sans les effets de distorsions des prix et de taux de change entre les pays. Partant de 1970 d'un programme initial de dix pays participants, le PCI est devenu un programme mondial comptant environ 120 pays participants issus de toutes les régions du monde. Le nouveau cadre du PCI (PCI 2004) a été examiné en détail aux niveaux international, régional et national et par la suite approuvé unanimement par la Commission statistique des Nations unies lors de sa trente-deuxième réunion annuelle en mars 2001 à New York. Au cours de cette réunion, divers organismes internationaux, organismes donateurs, organisations régionales (y compris la BAD), représentants des offices statistiques nationaux et éminents experts étaient représentés.

2. Le PCI pour l'Afrique (PCI-Afrique) est géré par la Banque africaine de développement (BAD) en collaboration étroite avec la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). C'est la première fois qu'une institution africaine prend une telle responsabilité depuis le lancement du PCI. Les précédents programmes du PCI pour le continent africain avaient été gérés par EUROSTAT.

3. Le présent cycle du PCI a pour objectifs de produire des données fiables et d'actualité nécessaires pour calculer les Parités de pouvoir d'achats (PPA) et également d'appuyer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les stratégies pour la réduction de la pauvreté (SRP), le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD et le Système de gestion et d'évaluation fondé sur les résultats pour un développement efficace. Ainsi, les avantages potentiels de la participation au PCI vont au-delà de l'objectif spécifique qui a présidé au lancement du programme, à savoir la comparaison des PIB et de leurs sous-agrégats entre pays.

4. Parmi les résultats annoncés au niveau des pays grâce à la mise en œuvre de ce programme, on peut citer :

- 1.1. la création de la plus grande synergie possible entre les efforts de collecte de données au titre du PCI et les programmes statistiques nationaux classiques ;
- 1.2. le renforcement des capacités institutionnelles par le truchement de la formation technique et en gestion, et de l'assistance ;
- 1.3. la fourniture d'assistance financière, technique et matérielle, notamment la mise à disposition du matériel et des logiciels nécessaires pour la collecte, le contrôle et le traitement des données ;

1.4. la création et la tenue de bases de données et l'amélioration de la qualité et des délais de publication et de diffusion des données ;

1.5. la promotion de l'utilisation des données pour la prise de décision et le suivi des progrès.

5. Au niveau sous-régional, l'objectif spécifique fixé est d'aider les organisations participant à ce programme à renforcer leurs capacités internes de planification, d'exécution et de suivi des enquêtes afin de s'approprier l'élaboration des PPA qui est appelée à devenir un exercice régulier dans les pays.

6. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuel programme, la BAD a sollicité des organisations sous-régionales pour apporter un appui aux instituts nationaux de statistique dans la phase d'exécution du programme sur le terrain. Celles-ci ont été choisies en raison de leur participation active dans le développement de la statistique dans le continent et de leur expérience dans la gestion des programmes bénéficiant de financements internationaux. En particulier, elles interviendront dans la gestion administrative et financière en tant que principales intermédiaires entre la BAD et les INS. AFRISTAT a fait partie de ces organisations sous-régionales et vingt pays lui ont été confiés, répartis en deux groupes :

- Pays bénéficiant du financement Fonds africain de développement (FAD) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (Kinshasa), Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, São-Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

- Pays bénéficiant du financement BAD : Gabon et Guinée Equatoriale.

7. Le présent rapport est établi conformément au format édicté par la BAD (Cf. Manuel des opérations OM 800 Chapitre 8. Juin 1999 pp 1-19) Il marque l'achèvement de la mission confiée à AFRISTAT dans le cadre du cycle 2005 du PCI-Afrique. Il fait le point sur les principales activités menées sur la période allant du 1^{er} avril 2005 au 31 décembre 2008. Le rapport traite en particulier des activités menées et des difficultés rencontrées. Il comporte les principales parties suivantes : (i) données de base, (ii) satisfaction des conditions de l'accord, (iii) organisation et gestion administrative, (iv) Activités d'ordre technique réalisées, (v) exécution financière, (vi) difficultés rencontrées

2. DONNEES DE BASE

Numéro du Projet :	///
Numéro de l'Accord FAD :	N° 21001550003256
Numéro de l'Accord BAD :	///
Montant de l'Accord FAD :	4 739 550 Unités de compte
Montant de l'Accord BAD :	160 670 Unités de compte
Date de signature de l'Accord FAD :	9 décembre 2004
Date de signature de l'Accord BAD :	7 avril 2005
Date d'entrée en vigueur de l'Accord FAD :	9 décembre 2004
Date d'entrée en vigueur de l'Accord BAD :	7 avril 2005
Date de premier décaissement :	31 avril 2005
Date de deuxième décaissement :	10 avril 2006
Date de dernier décaissement :	11 janvier 2007

3. SATISFACTION DES CONDITIONS DE L'ACCORD

Conditions	Observations
Section 4.01. <u>Conditions préalables à l'entrée en vigueur.</u> Le présent Protocole entre en vigueur à la date de sa signature par les parties.	Signature du protocole d'Accord FAD par la BAD et AFRISTAT. Signature du protocole d'Accord BAD par la BAD et AFRISTAT
Section 4.02 Conditions préalables au premier décaissement. Les exigences de la Banque pour effectuer le premier décaissement des ressources de l'Accord sont l'entrée en vigueur du Protocole d'Accord et la réalisation par AFRISTAT des conditions ci-après :	
1) Fournir à la Banque la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque acceptable, dans lequel les ressources du don seront versées ;	Ouverture de quatre comptes à : ECOBANK Mali Agence principale BP E 1272 Bamako (Mali). Tél. +223 223 33 00 AFRISTAT/PCI AFRIQUE USD (le 9 mars 2005) D0090 01001 100780909018 51 AFRISTAT/PCI/AFRIQUE (le 9 mars 2005) D0090 01001 100780904024 95 AFRISTAT PCI/GGE USD (le 29 avril 2005) D0090 01001 100780909026 27 AFRISTAT PCI/GGE (le 29 avril 2005) D0090 01001 100780904032 71
2) Soumettre à la Banque, pour approbation, les budgets nationaux pour la mise en œuvre du Programme au cours de la période 2004-2007 ;	Ces budgets des pays sont élaborés par la BAD elle-même.
3) Fournir la preuve de la création d'un Comité du PCI, notamment la désignation d'un agent chargé des activités du PCI, dont les qualifications sont acceptables par la Banque et qui assistera la Banque dans le suivi de la mise en œuvre des activités du PCI-Afrique aux niveaux sous-régional et national;	AFRISTAT a créé un Comité PCI. La liste des membres a été transmise à la BAD par courrier n° L0001/05/DG/hd du 4 janvier 2005.
4) Fournir la preuve de la conclusion d'un accord entre AFRISTAT et chaque pays bénéficiaire en ce qui concerne la mise en œuvre des activités au niveau national.	Les protocoles d'accord ont été signés entre AFRISTAT et chacun des 20 pays qu'il couvre. Les copies de protocoles ont été transmises à la BAD.
Section 403. <u>Autre condition.</u> Le bénéficiaire doit fournir la preuve à la Banque d'une allocation budgétaire pour soutenir le programme.	AFRISTAT est une organisation dont les activités sont centrées sur le renforcement des capacités statistiques et le développement de la statistique. Ces ressources sont consacrées à ces deux objectifs. Cf. www.afristat.org

4. ORGANISATION ET GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 Dispositif de gestion du PCI-Afrique à AFRISTAT

4.1.1 Ressources humaines

Au démarrage du projet et conformément au protocole d'accord signé avec la BAD, AFRISTAT a mis en place un comité composé de sept membres chargés du suivi de la mise en œuvre du programme. A partir du 03 avril 2006, une équipe de quatre personnes a pris fonction pour travailler à temps plein sur le projet. Cette équipe a été recrutée sur le financement du programme. La liste des membres du comité et du personnel recruté ainsi que d'autres personnes qui ont été impliquées dans le programme est jointe en annexe 5.

4.1.2 Acquisition des biens

En vue du renforcement de ses capacités de travail, AFRISTAT a procédé à l'acquisition des équipements suivants conformément aux procédures de la BAD :

Lot n°1 : Matériel informatique

- 04 Micro-ordinateurs Desktop pentium 43.0 GHz
- 12 PC Portables Pentium M 1.73 GHz

- 04 Imprimantes Type HP 1320
- 01 Vidéo-projecteur Afficheur LCD Interactif

Lot N°2 : Mobilier de bureau

- 04 Bureaux Ministre
- 04 Fauteuils ministre
- 08 Chaises visiteur

4.2 Les décaissements

Durant l'exécution du programme, la BAD a effectué deux décaissements pour les pays du groupe BAD et à trois décaissements pour les pays du groupe FAD.

Le tableau ci-dessous donne les différents décaissements reçus par AFRISTAT ainsi que leur répartition par groupe de pays. L'annexe 1 donne les répartitions détaillées par pays, les transferts effectués et leurs niveaux de justification.

Tableau 1 : Répartition des décaissements reçus par AFRISTAT en USD

Décaissement	AFRISTAT		Groupe FAD		Groupe BAD	
	Date	Montant	Date	Montant	Date	Montant
N° 1	31/03/2005	516.090	31/03/2005	1.939.529	10/06/2005	115.031
N° 2	10/03/2006	351.215	10/03/2006	2.102.000	08/06/2007	125.966
N° 3	11/01/2007	440.171	11/06/2007	1.417.101		

4.3 Missions de supervision d'AFRISTAT auprès des coordinations nationales

Dans le souci de s'assurer du bon fonctionnement des coordinations nationales et d'œuvrer pour l'accélération de la préparation des documents comptables et financiers et de leur acheminement rapide à la sous-coordination régionale, AFRISTAT a réalisé une série de missions dans les pays placés sous sa supervision.

Avant chaque mission, une lettre d'information, accompagnée des termes de référence (Cf. annexe 2) précisant les objectifs et les résultats attendus des missions, était envoyée à toutes les coordinations nationales. Les missions ont été réalisées dans treize pays dont la liste figure en annexe 3.

Ces différentes missions ont permis:

- d'apporter des appuis-conseils aux membres des équipes de coordination nationale dans la préparation ou la mise en formats appropriés des documents financiers et comptables relatifs à l'utilisation des fonds mis à disposition ;
- de sensibiliser les membres des coordinations nationales au respect des procédures de la BAD et ce, en prélude aux opérations d'audit comptable ;
- d'accélérer l'envoi des documents comptables et financiers (notamment les pièces justificatives des dépenses) à AFRISTAT ;
- de procéder à la signature des avenants au protocole d'accord dans certains pays.

4.4 Missions de supervision de la BAD et autres partenaires auprès d'AFRISTAT

Trois missions de supervision des activités du PCI-Afrique de la BAD et une mission conjointe ACBF-BAD ont été accueillies par AFRISTAT durant la phase d'exécution du programme.

4.4.1 Première mission de supervision de la BAD

Cette mission a été effectuée par MM. Luc Mbong Mbong et Abdoulaye Adam et a séjourné du 22 avril au 4 mai 2006 à Bamako. Elle a eu à examiner entre autres :

- l'état d'exécution technique du programme au niveau sous régional et au niveau de chaque coordination nationale ;

- la détermination du niveau d'exécution technique du programme par catégories de dépenses ;
- les perspectives du programme d'activités durant 2006 en collaboration avec la coordination sous régionale.

Lors de cette mission, un premier point été fait sur le niveau de justification des ressources virées aux coordinations nationales. Il a fait ressortir :

- un très faible niveau de consommation pour la plupart des pays ;
- le non envoi régulier à AFRISTAT des pièces justificatives des dépenses effectuées ainsi que d'autres documents financiers et comptables, avec comme corollaire un faible niveau de justification des dépenses ;
- la non observation des procédures de la BAD par un grand nombre de pays.

Face à ce constat, des lettres de suivi avaient été envoyées à toutes les coordinations nationales pour les sensibiliser au respect des procédures de la BAD et l'envoi systématique à AFRISTAT des pièces justificatives ainsi que les autres documents comptables et financiers. Dans ces lettres, les conditions à remplir pour bénéficier du deuxième et du troisième décaissements avaient été rappelées, à savoir : justifier à 100% le premier décaissement et à au moins 50% le deuxième décaissement.

Les principales recommandations issues de cette mission sont reprises ci-après :

- accélérer l'envoi des documents comptables et financiers des coordinations nationales à la coordination sous-régionale ;
- assurer le traitement et le classement des documents comptables et financiers pour chaque pays et pour chaque décaissement suivant la catégorisation des dépenses ;
- soumettre les termes de référence et la liste restreinte des candidats pour le recrutement des cabinets d'audit des comptes PCI-Afrique;
- procéder à l'organisation des audits auprès des coordinations nationales et d'AFRISTAT ;
- organiser les missions de supervision auprès des coordinations nationales.

4.4.2 Deuxième mission de supervision de la BAD

Conduite par la même équipe de la BAD, la deuxième mission de supervision des activités du PCI-Afrique auprès d'AFRISTAT avait été effectuée du 24 au 31 mai 2007. Les objectifs de la mission étaient entre autres, d'examiner l'état d'exécution technique du programme aux niveaux sous-régional et national, d'évaluer le taux de décaissement du don FAD et celui de la contribution des autres cofinanciers du programme, des contreparties sous-régionales et nationales et de faire le point sur la mise en œuvre du programme durant l'année 2007.

La mission a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés. Elle a apprécié l'existence à AFRISTAT d'un document récapitulatif élaboré pour chaque pays et pour la sous coordination elle-même faisant le point des conditions, des décaissements, des acquisitions, des taux de justification des dépenses par décaissement, des contreparties nationales et de la situation d'exécution technique.

A l'issue de la mission, les deux parties ont confirmé le programme d'activités et le budget prévisionnel soumis à la BAD par la coordination sous régionale au titre du 3eme décaissement pour les pays FAD et du 2eme décaissement pour les pays BAD.

Il avait été également retenu, de commun accord, que pour bénéficier du troisième décaissement, les pays devront :

- justifier à 100% le premier décaissement et à 75% le deuxième et ce, pour inciter les coordinations nationales à accélérer, dans le respect des procédures, l'utilisation des ressources mises à leur disposition d'une part, et à faire parvenir à temps à AFRISTAT les documents comptables et financiers requis, d'autre part ;
- envoyer à AFRISTAT les rapports trimestriels d'exécution du programme.

Enfin, la mission a encouragé la coordination sous régionale à continuer à jouer son rôle de conseiller auprès des pays sous sa coordination afin de leur permettre d'utiliser de façon efficiente les fonds qui leur sont alloués au titre de l'élaboration/mise en œuvre des SNDS et ce, dans la limite des enveloppes fixées par la BAD.

4.4.3 Troisième mission de supervision de la BAD

Cette troisième mission avait été conduite par la même équipe du 22 mai au 1er juin 2008. Elle a revêtu un caractère particulier car elle a permis de faire le point sur le projet dans sa phase finale.

Les principaux objectifs de la mission étaient :

- de faire le bilan de l'exécution technique et financière du programme;
- d'évaluer les capacités de gestion de la coordination sous régionale du programme et des coordinations nationales ;
- de discuter avec la coordination sous-régionale des dispositions à prendre pour l'achèvement du programme.

A cette occasion, la mission a procédé à un examen approfondi de l'exécution aux niveaux sous-régional et national.

Sur le plan technique

La mission et AFRISTAT s'étaient félicités des performances des pays de la sous-coordination d'AFRISTAT au titre des deux volets du programme, à savoir la comptabilité nationale et les statistiques des prix.

Ils ont noté, par ailleurs, que certains pays avaient commencé à élaborer et/ou à mettre en œuvre les stratégies nationales de développement de la statistique (Cameroun, Comores, Guinée, Mali, Mauritanie Niger, Sénégal, Togo, etc.).

Sur le plan administratif

Il a été constaté que les trois décaissements reçus de la BAD par AFRISTAT n'ont été entièrement transférés qu'à celles des coordinations nationales qui ont respecté les conditionnalités des décaissements. Un suivi régulier de l'utilisation de ces ressources avait été fait grâce au dispositif de suivi et d'archivage mis en place : les documents comptables et financiers, notamment les pièces justificatives, les bordereaux de dépenses, les états d'exécution financière, les états de rapprochement bancaire et les relevés de compte envoyés par les coordinations nationales étaient traités, analysés et classés.

Cependant il convient d'indiquer que les problèmes ci-après énumérés ont été rencontrés au cours de la mise en œuvre du programme :

- la réticence de certaines banques commerciales à délivrer la lettre d'engagement telle que formulée par la BAD ;
- la faible maîtrise des procédures d'acquisition des biens et services par les coordinations nationales au début du programme. Cette lacune a été comblée par la suite par AFRISTAT à travers des appuis conseils aux coordinations nationales en cas de besoin ;
- le retard de quelques coordinations nationales dans l'envoi à AFRISTAT des documents comptables et financiers ralentissant ainsi la réalisation de certains travaux au niveau de la coordination sous-régionale telle que la préparation des demandes de décaissement auprès de la BAD;
- la réticence, voire le refus de certains gouvernements à autoriser l'acquisition des biens avec exonération des droits de douanes et taxes malgré l'existence de cette clause dans les protocoles d'accord;
- le mode de désignation des cadres aux ateliers techniques et leur mobilité qui n'ont pas toujours facilité l'atteinte des objectifs d'efficacité visés par ces ateliers ;
- la non disponibilité de certains documents en espagnol et en portugais pour la Guinée Equatoriale d'une part, et le Cap-Vert et la Guinée Bissau, d'autre part.

Certains des problèmes ci-dessus énumérés avaient parfois mis la BAD et AFRISTAT dans une situation d'arbitrage entre le souci d'obtention de résultats et l'application stricte des procédures. En effet le programme étant axé sur les résultats avec le respect d'un calendrier pour la production des données, AFRISTAT et la BAD avaient dû procéder au financement de certaines activités même lorsque les pays étaient en attente de transfert de fonds. A titre d'exemple, on peut citer la prise en charge par AFRISTAT, sur instruction de la BAD, de la participation des représentants des pays de sa sous coordination à des ateliers régionaux (Kampala du 14 au 18 novembre 2005, Dakar en juillet 2007).

Toute analyse faite, malgré les efforts déployés par AFRISTAT, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale et la RDC avaient été identifiés comme pays à problèmes nécessitant des actions appropriées en juin 2008.

Concernant les états des acquisitions et des décaissements, la mission avait apprécié la tenue à AFRISTAT des fiches de suivi de la mise en œuvre du programme élaborées pour chaque pays et pour la sous-coordination. Ce dispositif permettait de faire le point sur la satisfaction des conditions de décaissements, les acquisitions, les taux de justification des dépenses par décaissement et les contreparties.

Il était ressorti de l'analyse de ces fiches que la plupart des pays ont justifié à 100% les dépenses effectuées dans le cadre des premier et deuxième décaissements du fonds FAD et à 100% pour le premier décaissement du fonds BAD.

S'agissant de la situation financière, à la date du 27 mai 2008, les soldes étaient nuls dans les deux comptes BAD (N° 100780909026 USD et 100780904032 XOF). Par contre les deux comptes FAD dégageaient les soldes suivants :

- + Compte N° 100780909018 en USD 396 488,09 USD ;
- + Compte N° 100780904024 en FCFA : 3 786 911 FCFA (soit environ 8910,38 USD, au taux de change de 1 USD = 425 FCFA).

D'où un total pour les comptes FAD de 405 398 USD

Comme indiqué dans le tableau 2 ci-après, les dépenses prévisionnelles d'AFRISTAT jusqu'à fin août se chiffraient à 152 869 USD. Cette somme déduite des 405 398 USD, permet d'avoir un solde bancaire à fin août de 252 530 USD.

Tableau 2 : Dépenses prévisionnelles d'AFRISTAT jusqu'en fin aout 2008

Dépenses	USD
Reliquat audit	67 412
Représentant de la Cour des comptes	4 235
Reliquat des frais généraux de l'année 2007	11 248
Frais généraux de l'année 2008	29 992
Salaires Juin-août 08	24 982
Imprévus	15 000
Total	152 869

Il convient toutefois de rappeler que 435 503 USD n'avaient pas été transférés aux pays suivants (Burkina Faso, Bénin et RDC pour respectivement 197 696, 94 362 et 143 445 USD) pour non satisfaction des conditions requises.

La prise en compte de cette somme (435 503 USD) pourrait laisser apparaître un déficit. Ce déficit n'était pas imputable à AFRISTAT puisque, sur demande de la BAD, AFRISTAT avait financé une activité non prévue dans son budget, à savoir la participation des représentants des pays de sa sous-coordination au séminaire de Kampala pour un montant de 212 625 USD.

A l'issue des travaux, les deux parties avaient convenu de la définition et de la mise en œuvre d'activités prioritaires pour consolider les acquis du PCI-Afrique. Ces activités consistaient en l'organisation des ateliers et séminaires, et des missions décidées de commun accord par AFRISTAT et la BAD, notamment auprès des pays à problèmes.

Il avait été en outre convenu que la BAD communiquera à AFRISTAT sa décision en ce qui concerne l'utilisation des reliquats disponibles à la coordination sous-régionale et dans certains pays, la conduite à tenir vis-à-vis des équipements acquis après achèvement du programme et les dispositions à prendre pour que la fin du programme ne souffre pas du départ du consultant de long terme.

4.4.4 Mission conjointe ACBF-BAD auprès d'AFRISTAT

Une mission conjointe ACBF-BAD, composée de M. Enock Ching'anda consultant ACBF et de M. Robert Ngong statisticien principal à la BAD, a séjourné le 04 mai 2007 à AFRISTAT. L'objectif de la mission était d'échanger avec les responsables d'AFRISTAT sur l'expérience acquise dans la gestion du PCI-Afrique et recueillir les besoins d'AFRISTAT pour la prochaine phase du PCI.

4.5 Audit des comptes PCI Afrique

L'audit des comptes des coordinations nationales et sous régionale du PCI Afrique a démarré avec le lancement de l'appel d'offres le 14 février 2007 pour le recrutement d'un cabinet d'audit devant assurer cette activité.

Après la réception des offres des soumissionnaires, un comité d'évaluation mis en place avait procédé à l'analyse des propositions. A l'issue de ses travaux, le comité avait sélectionné le cabinet d'expertise comptable et d'audit Nicolas KOUVAHEY. Une correspondance accompagnée de tout le dossier des travaux du comité d'évaluation avait été adressée à la BAD pour avis de non objection par rapport à ce choix.

Suite à l'avis de non objection (lettre ESTA2/LTR/2007/018 du 17 juillet 2007), le cabinet Nicolas KOUVAHEY avait été définitivement retenu pour réaliser l'audit des comptes PCI-Afrique d'AFRISTAT et ceux des coordinations nationales. Comme recommandé par la BAD, il avait été convenu qu'au lieu de trois exercices, l'audit devrait couvrir deux exercices et se réaliser auprès de toutes les coordinations nationales. Le premier exercice avait porté sur la période d'avril 2005 à la fin du mois de décembre 2006 et le deuxième exercice couvrait la période du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Le cabinet avait déposé le rapport définitif du premier exercice d'audit des comptes du PCI-Afrique le 28 mai 2008 et celui du deuxième exercice, le 21 janvier 2009. Tous ces deux rapports ont été envoyés à la BAD.

5. ACTIVITES D'ORDRE TECHNIQUE REALISEES

5.1 Activités réalisées par les coordinations nationales

Les activités d'ordre technique réalisées par les coordinations sont relatives aux prix, aux comptes nationaux et aux stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

5.1.1 Composante prix

Les activités de ce volet concernent : i) l'organisation d'ateliers et de sessions de formation à l'échelle nationale sur les cadres méthodologiques des enquêtes des prix ; ii) la planification et l'exécution des enquêtes mensuelles des prix à la consommation des ménages, la consommation publique et la formation brute de capital fixe ; iii) le calcul des prix moyens à l'échelle nationale pour tous les articles au cours des enquêtes sur les prix ; iv) les activités de suivi visant à faire du PCI une activité de routine des bureaux nationaux de statistiques, et la collaboration avec le bureau de coordination régionale au sein de la BAD à cet égard ; et v) l'appui aux renforcements de capacités d'analyse de données afin d'accroître l'utilisation de l'analyse de l'information générée par les enquêtes du PCI. Sur ce dernier point on note par exemple que beaucoup des pays membres du PCI-Afrique collectent les données de l'IPC au niveau de la capitale ou seulement dans quelques principales agglomérations tandis que les données du PCI ont une couverture nationale d'où celles-ci peuvent être utilisées pour effectuer des comparaisons entre les différentes régions d'un même pays.

Les activités ci-dessus ont été réalisées :

- Enquêtes sur les prix à la consommation (Collecte, saisie, apurement et validation des données) ;
- Séminaires et ateliers nationaux ;

5.1.2 Composante comptabilité nationale

Au nombre des activités de ce volet figurent : i) la mise en œuvre du SCN 93 ; ii) la consolidation des activités de la phase préliminaire du SCN visant à recueillir les données de base nécessaires pour une estimation du PIB fondée sur des données d'actualité ; iii) l'identification des sources de données du PIB, en tenant compte des limites de production du SCN ; iv) l'application d'une méthodologie mise au point par le bureau de la coordination régionale du PCI Afrique afin d'assurer la ventilation des estimations du PIB selon la classification du programme, pour les dix dernières années ; et v) les estimations du PIB et de ses sous composantes détaillées pour l'année de référence 2005. Les activités suivantes ont été réalisées :

- la décomposition du PIB selon la nomenclature proposée par le PCI ;
- Enquête sur la rémunération des salariés du public ;
- Enquête sur les services de santé ;
- Enquête sur les services de l'éducation ;
- Enquête de prix sur les machines et biens d'équipement ;
- Enquête de prix sur les travaux de construction et de génie civil ;
- Enquêtes sur les logements ;
- Séminaires et ateliers nationaux

Pour plus de détails sur les niveaux de réalisation des activités des prix et des comptes nationaux, les rapports d'achèvement des pays, archivés à AFRISTAT, sont à consulter. Les coordinations nationales avaient aussi assisté aux séminaires et ateliers organisés par la BAD et AFRISTAT. Il faut aussi noter la particularité du Cameroun et du Sénégal qui avaient participé à l'enquête « pays anneaux ». Ces deux pays sous supervision AFRISTAT plus l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Kenya et la Zambie (pays hors AFRISTAT) avaient servi de ponts entre la comparaison africaine et celle mondiale.

5.1.3 Composante SNDS

L'élaboration des SNDS se justifie par le fait que la politique des résultats a entraîné un accroissement de la demande de statistique de qualité, mettant ainsi à rude épreuve les systèmes statistiques nationaux déjà fragiles et peu performants. Afin de réorganiser et de renforcer ces systèmes avec des capacités statistiques de façon durable, il est nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre les SNDS. Dans cette optique la BAD a prévu, dans le programme PCI un appui financier pour soutenir ce volet. Ainsi, dans le cadre du deuxième décaissement, la BAD a mis à la disposition de chacun des Etats, un financement de 5000 à 6000 USD par pays pour le lancement des activités relatives à la SNDS. Dans le cadre du troisième décaissement, elle a précisé le montant qui revenait à chaque Etat pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre des SNDS. (Cf. le tableau 3 ci-après).

Tableau 3 : Répartition du don pour le financement des SNDS sur le troisième décaissement en USD

PAYS FAD	3ème décaissement	SNDS
BENIN	94362	50000
BURKINA FASO	112696	50000
CAMEROUN	81878	35000
CAP VERT	0	0
COMORES	15194	3000
CONGO, REP.	83143	40000
COTE D'IVOIRE	100495	50000
GUINEE	79741	30000
GUINEE BISSAU	83327	30000
MALI	111473	50000
MAURITANIE	67095	35000
NIGER	119508	50000
RCA	60802	25000
RDC	143445	50000
SAO TOME & PRINCIPE	27251	10000
SENEGAL	106414	0
TCHAD	77178	35000
TOGO	53101	25000
TOTAL PAYS FAD	1417101	568000

Il est à noter, que certains pays ont commencé à élaborer et/ou à mettre en œuvre les stratégies nationales de développement de la statistique (Cameroun, Comores, Guinée, Mali, Mauritanie Niger, Sénégal, Togo, etc.).

AFRISTAT a établi un tableau synoptique sur la situation des SNDS ou de tout autre cadre en tenant lieu dans ses Etats membres à travers l'annexe 4 au présent rapport qui rend compte de l'élaboration des SNDS dans les pays au 30 septembre 2008.

5. 2 Activités réalisées par la coordination sous régionale AFRISTAT

En plus des travaux de gestion courante du programme, les activités ont été caractérisées durant toute la période d'exécution par la tenue des ateliers et séminaires de formation sous régionaux et régionaux, des groupes restreints de travail et l'envoi des missions d'assistance technique à certaines coordinations nationales.

5.2.1. Premier séminaire sur la qualité des données sur les prix

Un séminaire sur la qualité des données sur les prix s'est tenu à Bamako (Mali) du 29 août au 3 septembre 2005 regroupant les 20 Etats concernés. Les objectifs de ce séminaire étaient de donner aux Etats les outils de contrôle et validation de données et leur fournir la formation nécessaire à la production de données de bonne qualité, condition sine qua none d'éligibilité à la comparaison mondiale.

Il a permis de lancer concrètement les travaux de contrôle et de validation des données de prix collectées.

5.2.2. Séminaire sur la qualité des données de comptabilité nationale

Ce séminaire s'est tenu à Bamako (Mali) du 27 septembre au 1^{er} octobre 2005. Parmi ses objectifs on note la présentation de la situation de la production des comptes nationaux dans les Etats et la discussion sur les voies et moyens devant permettre l'amélioration de la production et de la qualité des comptes nationaux.

A l'issue de ce séminaire les participants avaient :

- Recommandé que la BAD dégage les ressources nécessaires pour que :

1. AFRISTAT réalise les outils de passage des nomenclatures particulières à celle du PCI-Afrique ;

2. AFRISTAT et les Etats arrêtent, au cours d'une séance de travail, une méthodologie harmonisée de désagrégation des emplois du PIB ;

➤ Recommandé que la BAD mette le plus tôt possible à la disposition des coordinations nationales les ressources prévues pour démarrer les activités du volet comptabilité nationale et du volet renforcement des capacités des INS du PCI Afrique ;

➤ Sollicité un appui matériel et technique en vue de rendre les PIB des pays plus comparables en s'appuyant sur les travaux d'harmonisation déjà initiés par les institutions sous-régionales tels que l'UEMOA et la CEDEAO ;

➤ Recommandé que la BAD mette à la disposition d'AFRISTAT les ressources financières nécessaires pour appuyer utilement les INS des Etats.

5.2.3. Deuxième séminaire sur la qualité des données sur les prix de Yaoundé

Il s'est tenu du 17 au 24 octobre 2005 à Yaoundé (Cameroun), avec 17 des 20 Etats concernés ayant transmis à temps à la coordination régionale des données contrôlées et validées des mois de juin, juillet et août 2005 à la suite du précédent atelier sur le contrôle de prix. L'objectif principal du séminaire était d'amener le plus grand nombre des pays à disposer des données validées dans le cadre régional. Il a été consacré aux travaux pratiques de validation des données nationales dans le cadre d'une confrontation sous-régionale et en préparation de la réunion régionale de Kampala prévue du 14 au 18 novembre 2005.

5.2.4. Ateliers sous régionaux sur les prix et comptes nationaux

Deux ateliers sous régionaux sur le renforcement des capacités des instituts nationaux de la statistique se sont tenus simultanément à Bamako (Mali) du 12 au 16 juin 2006 et ont concerné des sujets différents mais complémentaires : l'un portait sur la validation des données de prix et l'autre sur la décomposition du PIB en positions élémentaires. Les résultats de ces travaux ont été sanctionnés dans le relevé des conclusions envoyé à la BAD. L'une des recommandations concerne l'organisation par AFRISTAT d'un atelier de lancement des activités d'élaboration des SNDS au cours du 3ème trimestre 2006.

En prélude à ces deux ateliers, deux groupes de travail composés des consultants internationaux dans les domaines des prix et de la comptabilité nationale s'étaient respectivement réunis du 29 mai au 2 juin et du 1er au 6 juin 2006 à AFRISTAT.

5.2.5. Séminaire sous régional de lancement des stratégies nationales de développement de la statistique.

Comme mentionné plus haut, un séminaire sous régional de lancement des stratégies nationales de développement de la statistique a regroupé à Bamako du 29 août au 1er septembre 2006, 55 participants dont des directeurs des instituts nationaux de la statistique ou leurs proches collaborateurs et des représentants des cellules DSRP/CSLP de tous les pays placés sous la supervision d'AFRISTAT dans le cadre du PCI Afrique (sauf la Guinée Equatoriale). Par ailleurs, on notait aussi la participation de la BAD avec une délégation de cinq personnes conduite par M. André Portella, Chef de Division des statistiques socioéconomiques par intérim (BAD) ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers intervenant dans le développement de la statistique en Afrique subsaharienne.

La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Ministre malien du Plan et de l'aménagement du territoire qui avait à ses côtés le Directeur Général d'AFRISTAT et le représentant résident de la BAD au Mali.

Les travaux du séminaire, qui ont été animés par les experts de la BAD, d'AFRISTAT ainsi que par des personnes ressources et représentants des partenaires techniques et financiers, étaient axés sur les thèmes suivants :

- Contexte général et initiatives internationales en matière de SNDS ;
- Organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, et relations entre les ressources humaines et la stratégie nationale de développement de la statistique ;
- Gestion axée sur les résultats et planification stratégique ;
- Point sur l'élaboration des SNDS dans les Etats ;
- Statistiques et synthèses économiques, et statistiques sociales sectorielles dans une SNDS
- Actions futures et conclusions.

A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté des recommandations qui figurent dans le rapport du séminaire en deux tomes qui sont consultables sur le site d'AFRISTAT.

5.2.6. Séminaire sous-régional sur la mise en place des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) et le renforcement des capacités pour les statistiques de l'emploi

Conformément à une des recommandations du séminaire sus-mentionné, il s'est tenu à Bamako (Mali) du 13 au 17 novembre 2006 un séminaire sous-régional sur la mise en place de systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) et le renforcement des capacités pour les statistiques de l'emploi.

Il a réuni les représentants des instituts nationaux de la statistique et des offices en charge des statistiques de travail et de l'emploi d'une vingtaine d'Etats d'Afrique Subsaharienne ; en plus de ces pays qui furent représentés par au moins un participant, ont pris également part aux travaux, les représentants du BIT, d'AFRITAC-Ouest, de la CEDEAO, de DIAL et de l'Université de Lund en Suède.

L'objectif général de ce séminaire était de renforcer les connaissances des principaux acteurs des systèmes statistiques du travail/emploi sur la pertinence d'une approche intégrée des statistiques sur le marché du travail et sur le processus d'élaboration des SNDS. Il s'agissait d'engager des réflexions pour la définition du contenu et des différentes articulations des SNDS, notamment la prise en compte des statistiques du travail/emploi qui doit permettre de :

- bâtir le plaidoyer pour un soutien des décideurs politiques au sein des pays pour renforcer la composante statistique du travail/emploi dans le processus SNDS ;
- définir des mécanismes de coordination fonctionnels en matière de statistiques du travail/emploi à travers le processus SNDS ;
- mieux utiliser les statistiques du travail/emploi et obtenir un soutien accru des utilisateurs au renforcement du système d'information sur le marché du travail.

Le rapport de ce séminaire est posté sur le site d'AFRISTAT.

5.2.7. Missions d'assistance technique

Des missions d'assistance technique ont été apportées aux coordinations nationales du PCI par les consultants d'AFRISTAT.

En effet, à l'issue de la retraite de validation des données de prix (Bamako du 28 Août au 1er septembre 2006 tenue en marge du séminaire sur les SNDS), deux missions d'assistance technique pour la validation des données du PCI- Afrique ont été diligentées : i) en Guinée, du 18 au 25 septembre ; ii) à Sao Tomé et Príncipe, du 18 au 24 septembre 2006.

Pour le volet comptabilité nationale du PCI-Afrique, deux missions d'assistance technique furent effectuées du 7 au 9 juin 2006 auprès de l'INSAE du Bénin et de l'INSD du Burkina Faso dans le but d'aider ces pays à disposer des données de base dans le format requis pour les travaux lors de l'atelier tenu à Bamako du 12 au 16 juin 2006 sur la décomposition du PIB en positions élémentaires et une troisième mission sur la décomposition du PIB selon la nomenclature du PCI-Afrique en Guinée équatoriale du 5 au 12 novembre 2006.

5.3. Participation aux activités de la coordination régionale

Les experts, consultants d'AFRISTAT et des représentants des coordinations nationales du PCI-Afrique sous tutelle d'AFRISTAT ont participé aux activités ci-après organisées par la BAD :

i) le séminaire régional tenu du 14 au 18 novembre 2005 à Kampala (Ouganda) dont l'objectif principal a été le contrôle et la validation des données de prix au niveau régional où ont été discutées également des questions administratives et financières relatives au programme. Les Directeurs des INS, les coordonnateurs nationaux et leurs adjoints ont pris part à ce séminaire.

ii) l'atelier sur la décomposition des emplois du PIB organisé du 9 au 14 octobre 2006 à Tunis. Cet atelier avait pour but, la constitution des fichiers des vecteurs du PIB décomposé en ses emplois par sous région et d'un fichier global PCI-Afrique qui devrait permettre, après analyse et validation, le calcul des parités de pouvoir d'achats.

iii) les deux ateliers techniques destinés aux comptables nationaux des pays d'AFRISTAT scindés en deux sous-groupes : le sous-groupe Afrique de l'Ouest comprenant le Bénin, le Burkina-Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo s'était réuni à Dakar du 15 au 19 mai 2006 à Dakar. Celui de l'Afrique centrale comprenant le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA, la RDC, Sao Tomé et Principe et le Tchad a travaillé à Yaoundé du 22 au 26 mai 2006. L'objectif de ces ateliers était d'assister les comptables nationaux à procéder à la décomposition du PIB sur la base des données de leurs pays.

iv) l'atelier régional sur la comparaison africaine des PIB déflatés par les PPA et les différentiels des niveaux de prix tenu à Kigali (Rwanda) du 15 au 20 janvier 2007. L'objectif global de cet atelier était la présentation, aux participants, des résultats préliminaires des PPA calculés à partir des données sur les prix et des dépenses de consommation des ménages à partir des PIB estimés pour l'année 2005. L'atelier a été aussi l'occasion de faire le point sur les enquêtes complémentaires et de fournir aux coordinations nationales des outils d'amélioration de la qualité des données.

v) l'atelier régional sur la décomposition du produit intérieur brut (PIB) en positions élémentaires qui tenu du 23 au 27 septembre 2007 à Dakar (Sénégal). Cet atelier a regroupé les comptables nationaux de presque tous les pays participants au PCI-Afrique, les consultants, les représentants des autres organisations sous régionales (CEDEAO, COMESA, SADC).

Les objectifs principaux de cet atelier étaient de finaliser la décomposition du PIB pour l'année 2005, ainsi que le rapport-pays et d'examiner les questionnaires sur les métadonnées remplis par les pays. L'une des recommandations de l'atelier est le rappel de la nécessité d'intégrer les activités du PCI-Afrique dans les activités de routine des instituts nationaux de statistique.

vi) l'atelier régional PCI-Afrique sur la comparaison africaine des PIB déflatés par les PPA et les différentiels des niveaux de prix tenu à Accra (Ghana) du 28 novembre au 02 décembre 2007. Les objectifs de l'atelier était d'une part, de valider et de présenter aux pays membres régionaux les résultats finals du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) et d'autre part, de faire le point de la mise en œuvre du PCI-Afrique avec les organisations sous-régionales et les pays, afin de discuter les problèmes rencontrés et tirer les leçons pour la prochaine phase du programme. Les travaux de l'atelier ont été sanctionnés par une série de recommandations intitulées : «les résolutions d'Accra sur le développement de la statistique en Afrique».

Les principaux enseignements et conclusions de l'atelier se présentent comme suit :

- sur 53 pays ayant participé au PCI-Afrique, 48 font partie du calcul des PPA et sont intégrés dans le PCI mondial ;
- le PCI-Afrique a permis une amélioration de la crédibilité accordée aux comptes nationaux des pays ;
- en perspective, l'on devrait intégrer la décomposition du PIB dans les activités de comptabilité nationale, élaborer les comptes satellites (Education, santé...), établir un calendrier africain de publication des comptes nationaux, mettre en place un réseau de comptables nationaux

africains, procéder à l'intégration des activités du PCI et IHPC/IPC, appuyer les pays les moins avancés ;

- l'appui de la BAD en matière de renforcement des capacités statistiques continuera en 2008 et au-delà. Il s'inscrit dans le cadre stratégique régional de développement de la statistique ;
- un accent particulier sera accordé aux SNDS étant donné que l'accès à d'autres types de financement de la BAD par les INS sera conditionné à l'inscription préalable des besoins à satisfaire dans les SNDS.

Les points saillants ou relevés de conclusion des ateliers et séminaires organisés par la coordination sous régionale du PCI-Afrique à AFRISTAT sont accessibles sur le site d'AFRISTAT par le lien suivant : <http://www.afristat.org/?pg=473> .

6. EXECUTION FINANCIERE

Cette section du rapport présente les ressources financières du programme depuis son démarrage et les différentes utilisations qui ont été faites. Les ressources sont essentiellement constituées du don de la BAD, principal bailleur tandis les emplois ont concerné les virements aux coordinations nationales PCI- Afrique et les dépenses effectuées par AFRISTAT pour la gestion du programme et le financement des activités d'ordre technique.

Le montant total des ressources financières reçues de la BAD et qui correspond au cumul des trois décaissements s'élevait à **7 006 903 \$** soit **3 657 603 366 FCFA** au taux de **522**.

A ce montant s'ajoute la contrepartie d'AFRISTAT pour un montant de **265 030 \$** équivalent à **138 345 756 FCFA** et d'autres ressources (vente de dossiers d'appel d'offre, gain de change) pour un total de **5 591 \$** soit **2 918 360 FCFA**.

Les emplois (sorties de fonds), d'un montant total de **6 687 918 \$** soit **3 491 093 382 FCFA**, sont répartis en transfert aux coordinations nationales pour un montant de **5 238 976 \$** équivalent à **2 734 745 378 FCFA** et les dépenses réalisées au niveau d'AFRISTAT qui s'élèvent à **1 448 943 \$** soit **756 348 004 FCFA**.

Ainsi, au 31 décembre 2008, il a été enregistré un solde de **324 575 \$** soit **169 428 344 FCFA** comme indiqué dans le relevé bancaire du 31 décembre 2008 joint à l'annexe 9. Il convient de signaler que ce solde sera diminué des engagements relatifs aux dépenses qui seront effectuées et qui concernent le reliquat des honoraires de l'auditeur d'un montant de **24 750 000 FCFA**, les honoraires du représentant de la Cour des comptes de la République du Mali, commis pour donner ses avis sur les rapports de l'auditeur (**600 000 FCFA**) et la cotisation INPS pour le comptable et l'assistant administratif PCI (**153 409 FCFA**).

Ainsi, en tenant compte des ces dépenses (non compris les agios bancaires) le solde final sera de **143 924 935 FCFA** soit **275 718 \$**.

7. DIFFICULTES RENCONTREES

La mise en œuvre du PCI au niveau de la coordination sous-régionale AFRISTAT a connu quelques difficultés.

Sur le plan administratif, on peut noter :(i) le retard de quelques coordinations nationales dans l'envoi à AFRISTAT des documents comptables et financiers ralentissant ainsi la réalisation de certains travaux telle que la préparation des demandes de décaissement auprès de la BAD; ii) la faible maîtrise des procédures d'acquisition des biens et services par les coordinations nationales au début du programme; iii) la non disponibilité de certains documents dans toutes les langues de travail des pays impliqués dans le programme ; iv) les faiblesses liées aux assistants administratifs dans les coordinations nationales (mobilité, faible performance etc...).

Sur le plan technique, les difficultés concernent : (i) le mode de désignation des cadres aux ateliers techniques et leur mobilité qui n'ont pas toujours facilité l'atteinte des objectifs d'efficacité visés par ces ateliers ; (ii) la faible implication des experts d'AFRISTAT dans les travaux méthodologiques initiés par la BAD.

8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le PCI- Afrique de la coordination sous-régionale AFRISTAT qui a couvert 20 pays d'Afrique subsaharienne a été une véritable plateforme d'échange de savoirs statistiques entre les différents partenaires impliqués dans le programme.

A travers cette étroite collaboration entre les INS des pays relevant de la coordination sous-régionale, AFRISTAT et la BAD, les ressources du cycle 2005 du PCI ont permis de renforcer les capacités des principaux bénéficiaires du programme dans les domaines de statistiques des prix, des comptes nationaux, de gestion de projet et d'élaboration des SNDS.

La pérennisation des acquis du PCI et l'amélioration dans certains domaines du programme doivent être les prochains défis à relever. Même si un nouveau cycle du PCI est annoncé pour 2011, des dispositions doivent être prises pour l'intégration des préoccupations du PCI dans les activités courantes des INS et le plaidoyer mené auprès des décideurs pour qu'ils utilisent les résultats du PCI pour prendre de meilleures décisions politiques en matière de réduction de la pauvreté et pour l'atteinte des OMD.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableaux des transferts aux pays

Tableau N°1 : Transfert du 1er décaissement du fonds FAD en USD

Pays FAD	Date de transfert	Montant transféré
Bénin	25/04/2005	95 435
Cameroun	28/06/2005	122 320
Burkina Faso	19/04/2005	137 426
Cap Vert	23/06/2005	61 160
Comores	18/04/2005	61 819
Congo	14/04/2005	102 150
Côte d'Ivoire	18/04/2005	134 444
Guinée	18/04/2005	102 577
Guinée Bissau	29/04/2005	102 577
Mali	18/04/2005	140 204
Mauritanie	22/04/2005	98 650

Niger	18/04/2005	144 950
RCA	18/04/2005	87 631
RDC	20/04/2005	132 275
Sao Tomé	20/04/2005	49 000
Sénégal	18/04/2005	120 300
Tchad	18/04/2005	109 700
Togo	23/06/2005	75 751
AFRISTAT	20/04/2005	576 586
Total		2 454 955

Tableau N° 2: Transfert du 1er décaissement du fonds BAD en USD

Pays BAD	Date de transfert	Montant transféré
Gabon	10/06/2005	63 649
Guinée Equatoriale	10/06/2005	51 382

Tableau N°3 : Transfert du 2eme décaissement du fonds FAD en USD

Pays FAD	Date	Montant alloué	Montant transféré
Bénin	28/03/2005	120000	120000
Burkina Faso	22/03/2006	170000	85000
Cameroun	28/03/2006	160000	160000
Cap Vert		Allocation non faite	-
Comores		27000	-
Congo	28/03/2006	110000	110000
Côte d'Ivoire	22/03/2006	163000	163000
Guinée	28/03/2006	120000	120000
Guinée Bissau	28/03/2006	45000	20000
Mali	22/03/2006	180000	180000
Mauritanie	28/03/2006	100000	100000
Niger	28/03/2006	185000	185000

RCA	22/03/2006	95000	95000
RDC	28/03/2006	210000	210000
Sao Tomé	28/03/2006	42000	20000
Sénégal	28/03/2006	160000	160000
Tchad	22/03/2006	130000	130000
Togo	28/03/2006	85000	85000
AFRISTAT	10/03/2006	351215	351215

Tableau N°4 : Transfert du 3^e décaissement du fonds en USD

Pays FAD	Date	Montant alloué	Montant transféré
Bénin	-	94 362	-
Burkina Faso	-	112 696	-
Cameroun	26/06/2007	81 878	81 878
Cap Vert	-	0	-
Comores	15/04/2008	15 194	15 194
Congo	13/08/2007	83 143	80 002
Côte d'Ivoire	03/09/2007	100 495	100 495
Guinée	04/07/2007	79 741	79 741
Guinée Bissau	23/07/2007	83 327	81 991
Mali	26/06/2007	111 473	111 473
Mauritanie	26/06/2007	67 095	67 095
Niger	08/11/2007	119 508	119 508

RCA	13/08/2007	60 802	60 802
RDC	-	143 445	-
Sao Tomé	13/08/2007	27 251	27 251
Sénégal	06/11/2007	106 414	106 414
Tchad	26/06/2007	77 178	77 178
Togo	05/07/2007	53 101	53 101
TOTAL PAYS FAD		1 417 103	
AFRISTAT		440 171	
TOTAL GENERAL		1 857 274	1 062 123

ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCE POUR LA SUPERVISION DES ACTIVITES DU PCI AFRIQUE DANS LES PAYS

1. Contexte, justification et objectifs de la supervision

La Banque africaine de développement (BAD) appuie l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) en matière de renforcement des capacités statistiques à travers la mise en œuvre du Programme de Comparaison Internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) dans vingt pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Cap vert, Comores, Gabon Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, RCA, RDC, Sao-Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo) depuis le 09 décembre 2004. Un don de 4.739.550 d'UC au titre de l'accord FAD et de 160.670 d'UC au titre de l'accord BAD a été approuvé pour financer le coût des activités, tant au niveau des pays qu'à celui d'AFRISTAT.

Les activités du PCI-Afrique sont lancées dans ces pays. Sur la base de deux premiers décaissements la BAD a mis des dons à la disposition d'AFRISTAT pour permettre aux coordinations nationales de s'équiper et d'entreprendre les activités. AFRISTAT a procédé à des virements des fonds dans des comptes des différentes coordinations nationales.

Conformément aux procédures de la BAD, des audits seront réalisés aussi bien à AFRISTAT qu'au niveau des coordinations nationales pour s'assurer de la bonne utilisation des ressources. En prélude à ces opérations d'audit, la BAD a effectué une mission de supervision à la coordination sous-régionale. L'une des recommandations de cette mission est qu'AFRISTAT mène des missions de supervision au niveau des coordinations nationales.

Les objectifs des missions de supervision se présentent comme suit :

- examiner l'état d'exécution technique du programme ;
- examiner l'état de réalisation des autres conditions liées au don FAD/BAD et à la contribution des autres co-financiers du programme le cas échéant ;
- déterminer le niveau d'exécution physique du programme par catégorie de dépenses ;
- évaluer le taux de décaissement du don FAD/BAD et celui de la contribution des autres co-financiers du programme le cas échéant ;
- évaluer la contrepartie nationale;
- examiner les acquisitions effectuées et le plan d'acquisition des biens et des services ;
- évaluer les capacités de gestion de la coordination nationale ;
- analyser le programme de travail (le plan d'exécution des activités du programme) au titre de l'année en cours ainsi que les perspectives d'avenir ;
- passer en revue les difficultés éventuelles que rencontrent les coordinations nationales et étudier les solutions appropriées.

2. Méthodologie de travail

La supervision est un travail d'équipe qui se fera sous la conduite d'AFRISTAT de façon participative avec l'implication active de toutes les parties prenantes.

Pour assurer son bon déroulement, la coordination doit faire un travail préparatoire préliminaire, notamment, sur la base des objectifs sus mentionnés, elle apprêtera la documentation nécessaire pouvant permettre d'alimenter efficacement le travail d'équipe.

Par la suite, la coordination nationale présentera à l'équipe de la supervision tous les documents relatifs à chacun des objectifs et fournira au besoin des éclaircissements relatifs à des points spécifiques.

Un rapport sous forme d'aide mémoire sera rédigé à la fin de la supervision.

3. Les résultats attendus

A l'issue de la supervision, AFRISTAT doit s'assurer de l'existence des documents suivants :

1. le rapport d'activités scindé en rapports trimestriels depuis le démarrage du programme ;
2. le budget PCI (de chaque pays) ;
3. les avis de non objection pour l'utilisation des dossiers types pour l'acquisition des biens et services ;
4. la lettre de cotation ;
5. le dossier d'appel d'offres ;
6. la liste des fournisseurs potentiels ;
7. le procès verbal de dépouillement des offres ;
8. l'avis de non objection pour l'acquisition des biens ;
9. l'attestation de l'ouverture de compte pour le programme ;
10. l'état d'acquisition des biens (registre des acquisitions) ;
11. la lettre d'engagement de la banque ;
12. la lettre d'engagement du Gouvernement ;
13. l'évaluation de la contrepartie de l'Etat.
14. la liste des signataires des chèques ;
15. les relevés bancaires mensuels avec les états des rapprochements;
16. le bordereau des dépenses;
17. l'état d'exécution budgétaire ;
18. les formulaires A1, A2 et A3 dûment remplis ;
19. le rapport financier du premier décaissement et du deuxième décaissement le cas échéant ;
20. le journal de banque ;
21. le journal de caisse ;
22. les pièces justificatives des dépenses effectuées numérotées et classées chronologiquement accompagnées des copies des chèques ; chaque pièce justificative doit porter :
 - a. le N° d'ordre selon le classement ;
 - b. le code budgétaire ;
 - c. l'imputation comptable ;
 - d. les références du chèque

NB. Les copies certifiées conformes (par le coordonnateur du programme) des pièces justificatives des dépenses effectuées numérotées et classées chronologiquement accompagnées des copies des chèques seront remises à la mission pour classement à AFRISTAT en vue de faciliter les contrôles lors des audits.

ANNEXE 3 : Missions de supervision d'AFRISTAT dans les coordinations nationales du PCI-Afrique

Lieu	Période	Experts
Bénin	16-20 mai 2006	Directeur général et le consultant de long terme PCI-Afrique
Cameroun	22-26 mai 2006	Directeur général et le consultant de long terme PCI-Afrique
RCA	14 au 19 août 2006	Directeur général et le consultant de long terme PCI-Afrique
Burkina Faso	21-23 juin 2006	Le consultant de long terme PCI-Afrique et l'expert Macro-économiste
Sénégal	23 au 26 juillet 2006	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Gabon	9 au 10 octobre 2006	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Niger	30 octobre au 1er novembre 2006	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Cote d'Ivoire	20 au 22 novembre 2006	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Mali	27 au 29 mars 2007	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Guinée Bissau	22 au 31 juillet 2007	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Guinée	02 au 10 Août 2007	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Tchad	15 au 21 Août 2007	Le consultant de long terme PCI-Afrique
Congo	23 août au 05 septembre 2007	Le consultant de long terme PCI-Afrique

**ANNEXE 4 : ETAT DE L'ELABORATION DES SNDS DANS LES ETATS MEMBRES AU 30
SEPTEMBRE 2008**

Pays	Etat d'élaboration de la SNDS	Période couverte	Observations
Bénin	Lancée en 2005	2007-2012	Adopté par le Conseil national de la statistique en novembre 2007
Burkina Faso	adopté et révisé en 2007	2004-2009	Schéma directeur de la statistique
	2008	2010-2015	Feuille de route adoptée
Burundi	Lancée en 2006	2007-2009	Feuille de route et TDR de recrutement des consultants élaborés
Cameroun	Lancée en 2005	2008-2012	La validation de la feuille de route par le CNS est prévue en février 2008
Centrafrique	Elaboration de la feuille de route en 2006	2007-2010	
Comores	En cours d'adoption	2008-2012	
Congo	Elaboré et validé par le SSN	2005-2009	Plan pluriannuel de développement statistique (PPDS) non adopté par le gouvernement
	Feuille de route élaborée et adoptée en 2008	2010-2014	Pour l'élaboration d'une SNDS
Cote d'Ivoire	Adopté par le gouvernement 2 avril 1997, exécuté et évalué.	1996-2000	Schéma directeur de la statistique
	Non adoptée par le gouvernement du fait des évènements sociopolitiques	2001-2005	Schéma directeur de la statistique
	Validé par les organes du SSN en décembre 2007	2008-2010	Stratégie de développement de la statistique
Gabon	Lancement du processus le 18 novembre 2007	2009-2014	
Guinée	Diagnostic du SSN a été validé, la vision et les plans d'actions sont en cours d'élaboration	2008-2012	
Guinée-Bissau	Feuille de route élaborée en 2008	2008-2013	En cours d'adoption
Guinée Equatoriale	SNDS Elaborée ; en attente d'adoption formelle	2003-2008	
Mali	Schéma	2001-2005	

	directeur de la statistique approuvé en avril 2001 par le SSN et n'a pu être validé par le Conseil des ministres		
	Adopté par le gouvernement	2006-2010	En voie de mise en œuvre
Mauritanie	Schéma directeur de la statistique publique exécuté et évalué	2000-2005	
	Validée par le CNS prévu en février 2008	2007-2011	En voie de mise œuvre
Niger	SNDS validée par le Conseil des Ministres le 15 janvier 2008	2008-2012	En voie de mise œuvre
Sénégal	Schéma directeur de la statistique approuvé par le CNS le 10 janvier 2008	2008-2013	En voie de mise en œuvre
Tchad	Elaboré	2002-2007	
	Elaboré	2006-2008	Programme triennal après actualisation de PPAST
Togo	Elaboré	2005– 2012	Validé en juillet 2008. Atelier nationale de dissémination prévu pour novembre 2008

ANNEXE 5 : MEMBRES DE LA COORDINATION SOUS REGIONALE DU PCI AFRISTAT

1. Equipe permanente

BALEPA Martin	Directeur Général
LOMPO Birimpo	Directeur Général adjoint
NGOK Emmanuel	Expert en Comptabilité nationale
DOFFOU N'guessan Gabriel	Expert en Comptabilité nationale
BIAKA TEDANG Djoret	Expert macro-économiste (prix)
AMEGASHIE Freeman Akolly	Expert principal, Coordonnateur du DASD (prix)
KORIKO Ousman	Expert en charge d'enquêtes auprès des ménages (prix)
DIARRA Soumaïla	Chef de la section du suivi de l'exécution budgétaire

2. Equipe recrutée sur financement du PCI-Afrique

SILETE-ADOGLI Dodji V.	Consultant de long terme du PCI-Afrique
MOUSSA Ali	Assistant au consultant de long terme PCI-Afrique
TIDIANI Mahamadou Almouctar	Comptable du PCI-Afrique
SAGARA Elizé	Assistant administratif du PCI-Afrique

ANNEXE 6 : AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) A AFRISTAT (22 AVRIL – 04 MAI 2006)

Du 22 avril au 04 mai 2006, MM. Luc MBONG MBONG et Abdoulaye ADAM, Statisticiens principaux à la BAD ont effectué une mission de supervision auprès de la Direction générale d'AFRISTAT à Bamako. .

La mission visait à :

- i) examiner l'état d'exécution technique du programme aux niveaux régional et national ;
- ii) examiner l'état de réalisation des autres conditions liées au don FAD et à la contribution des autres cofinanciers du programme, aux niveaux sous régionale et nationales;
- iii) déterminer le niveau d'exécution physique du programme par catégorie de dépenses ;
- iv) évaluer le taux de décaissement du don FAD et celui de la contribution des autres cofinanciers du programme, des contreparties sous-régionales et nationales;
- v) examiner les acquisitions effectuées et le plan d'acquisition des biens et des services ;
- vi) évaluer les capacités de gestion de la coordination sous régionale du programme et des coordinations nationales ;
- vii) élaborer en collaboration avec la Coordination sous régionale le plan d'exécution des activités du programme pour l'année 2006.

Les discussions ont également porté sur la programmation des actions futures, la finalisation des avenants aux protocoles d'accord et les modifications budgétaires concomitantes.

Ont pris part aux travaux de la mission :

- M. Martin BALEPA, Directeur Général,
- M. Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint,
- M. Pascal Dodji V. SILETE-ADOGLI, Consultant PCI-AFRISTAT
- M. Freeman AMEGASHIE, Expert,
- M. Soumaïla DIARRA, Assistant administratif et financier.

1) Analyse de l'exécution du programme

La mission a procédé à un examen approfondi de l'exécution au niveau sous-régional.

Sur le plan administratif :

- 1) Le programme a été mis en vigueur dans tous les pays suite à la signature des protocoles d'accord avec AFRISTAT.

- 2) Les pays ont satisfait aux conditions préalables au premier décaissement, notamment :
- La mise en place du comité de coordination nationale PCI ;
 - L'ouverture de comptes bancaires et la désignation des signataires ;
 - L'élaboration de programmes de travail et du budget ;

Les autres conditions ci-dessous énumérées sont satisfaites :

- L'engagement du gouvernement à mettre à disposition une allocation budgétaire pour les activités statistiques et à la maintenir après l'achèvement du projet ;
- L'engagement de la banque abritant le compte PCI à garantir l'utilisation exclusive des fonds pour les activités du PCI-Afrique et à faciliter les vérifications.

- 3) Le premier décaissement Fonds FAD au titre de la supervision d'AFRISTAT a été fait en deux versements, un premier montant de 2 027 353 USD le 1^{er} avril 2005 et un montant complémentaire de 428 265 USD le 25 juillet 2005. Du total de 2 455 618 USD, il a été transféré aux pays la somme totale de 1 939 528 USD ; le solde de 516 090 USD correspond à la part versée à AFRISTAT
- 4) Le premier décaissement Fonds BAD d'un montant de 115 031 USD du 10 juin 2005 a été totalement transféré aux deux pays concernés : Gabon et Guinée équatoriale.
- 5) La mission a constaté que l'appui apporté par AFRISTAT a permis à la plupart des pays de soumettre leur dossier d'appel d'offres (DAO) et d'acquiescer les biens et services dans les délais édictés dans les DAO. Les dernières acquisitions des biens et services sont en cours.
- 6) Les dépenses justifiées représentent 60 % du premier décaissement du fonds FAD et 65 % du fonds BAD
- 7) Le deuxième décaissement d'un montant de 2 102 000 USD, qui ne concerne que les pays FAD, a été reçu par AFRISTAT le 15 mars 2006. Sur la base des justifications des pays, des transferts leur ont été faits. Ce deuxième décaissement, qui couvre la période allant jusqu'en fin juin 2006, vise à financer les activités de collecte de prix, de comptabilité nationale et le lancement des travaux d'élaboration des stratégies nationales de développement statistique

Au niveau technique, il est à noter que les activités du programme se déroulent de façon soutenue, en adaptant le calendrier à l'évolution de la situation, pour les deux volets « Prix » et « comptabilité nationale ».

En ce qui concerne le volet « Prix », la collecte des prix des produits a démarré en juin 2005 dans la majorité des pays et se poursuit ; des missions d'appui au démarrage avaient été réalisées dans la plupart des pays par la BAD et AFRISTAT. Les données sont saisies, contrôlées et apurées par les pays au fur et à mesure et transmises à la coordination régionale régulièrement pour validation

et consolidation. La collecte des données relatives aux produits pharmaceutiques et les services de santé a commencé au niveau de certains pays depuis le mois de décembre 2005. Des séminaires techniques de formation et de validation des données ont été réalisés et ont vu la participation des techniciens de tous les pays de la sous-coordination « AFRISTAT ».

Pour le volet « Comptabilité nationale », des formations relatives aux méthodes de décomposition des PIB ont été dispensées lors de séminaires pratiques. Par la suite, les questionnaires relatifs aux équipements et à la construction ont été transmis aux pays. Sur le plan opérationnel, AFRISTAT doit recruter un ou deux consultants pour la coordination. Chaque pays mettra en place une équipe chargée des travaux de comptabilité nationale et devra recruter deux consultants, un pour la construction et un pour les équipements.

Au niveau de la coordination sous-régionale, le personnel du projet composé d'un consultant long terme, d'un comptable et d'un assistant a été recruté à partir du 3 avril 2006 après la réception de l'avis de non objection de la BAD et de la réception du deuxième décaissement. Avant cette date, les tâches techniques et administratives du projet ont été assurées par le personnel régulier d'AFRISTAT. Ce dernier est en train de faire le transfert des dossiers administratifs à l'équipe mise en place et l'assiste dans la prise en main.

2) Etats des acquisitions et des décaissements

Suite à un atelier technique tenu à Tunis, du 1^{er} au 7 juillet 2005, un modèle de dossier d'appel d'offres pour l'acquisition des biens et services a été transmis à tous les pays dès le 8 juillet 2005. Cela a facilité la préparation des dossiers et l'obtention des avis de non objection pour le lancement des consultations des fournisseurs et pour l'attribution des marchés.

La mission s'est réjouie des actions entreprises par AFRISTAT pour aplanir les difficultés enregistrées dans certains pays. Ainsi, des missions de haut niveau ont été réalisées au Tchad, au Congo, au Comores et au Cap Vert.

Suite à l'examen des justificatifs du premier décaissement FAD soumis par les pays, la totalité du deuxième décaissement a été envoyée aux pays suivants : Cameroun, Centrafrique, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie et Tchad.

Pour éviter de bloquer les opérations de collecte sur le terrain, les pays n'ayant pas justifié 50% du premier décaissement ont reçu la moitié du fonds alloué. AFRISTAT leur a adressé une lettre leur demandant de régulariser la situation dans les meilleurs délais.

La demande du deuxième décaissement BAD est en cours de préparation et sera soumise dans les jours à venir à la Banque.

3) Calendrier des principales actions requises

A l'issue des travaux, les principales actions requises suivantes ont été identifiées :

Au niveau technique :

- retraite de validation des données de prix : Bamako, du 29 mai au 02 juin 2006. Une équipe de quatre experts sera requise pour ce travail.
- retraite de comptabilité nationale : lieu, dates et experts sont à identifier.
- ateliers de validation des données de prix et de comptabilité nationale (parallèles) : Bamako, du 12 au 16 juin 2006.
- Elaboration des stratégies nationales de développement statistique : en ce qui concerne l'appui à apporter aux pays pour l'élaboration de leur SNDS, il a été rappelé qu'AFRISTAT devra évaluer la situation de chaque pays (à leur demande) et proposer à la BAD le schéma de mise en œuvre le plus approprié.

Au niveau administratif :

- AFRISTAT et les coordinations nationales doivent signer les avenants des protocoles d'accord dans les meilleurs délais ;
- AFRISTAT doit organiser l'audit ;
- AFRISTAT doit relancer les pays retardataires pour finaliser les procédures d'acquisitions des biens et services de la BAD conformément aux instructions données ;
- AFRISTAT, après avoir reçu les dossiers comptables, doit procéder à leur consolidation suivant la catégorisation des biens et services ;
- La mission a informé AFRISTAT des conditions à remplir pour bénéficier du troisième décaissement : les pays doivent justifier à 100 % l'utilisation du premier décaissement et à au moins 50% celle du deuxième décaissement.
- AFRISTAT a été informé qu'à partir de maintenant, les états de justification des dépenses ne seront plus accompagnés de pièces justificatives. Ces dernières doivent être conservées et classées à AFRISTAT de façon à faciliter tout contrôle futur.

4) Recommandations

A l'endroit d'AFRISTAT :

- mettre en œuvre les actions identifiées en suivant le calendrier établi ;
- rappeler aux pays l'ensemble des documents comptables à devant lui être transmis dans le cadre de la justification des fonds ; à savoir :
 - Le rapport financier accompagné des pièces justificatives des dépenses certifiées conformes par le coordonnateur ;
 - Le bordereau des dépenses ;
 - Le relevé bancaire de la période concernée ;
 - L'état de rapprochement bancaire de la période des dépenses ;
 - Les formulaires A1, A2 et A3 dûment remplis.
- finaliser le traitement des documents comptables pour chaque pays et pour chaque décaissement suivant la catégorisation des dépenses ;
- acquérir un logiciel de traitement comptable ;

- accélérer le recrutement des consultants dans le cadre de l'organisation des deux retraites ;
- soumettre les termes de référence et la liste restreinte pour le recrutement de cabinets d'audit et organiser l'audit de façon coordonnée aux niveaux des coordinations nationales et d'AFRISTAT ;
- organiser des missions de supervision dans les pays ;
- accélérer les recrutements des consultants devant s'occuper des SNDS et autres consultations relatives à la comptabilité nationale (équipement et construction) ;

A l'endroit d'AFRISTAT :

- organiser une concertation entre les Organisations sous-régionales (OSR) et la coordination régionale pour, d'une part, rendre plus efficaces les nouvelles activités qui doivent être menées aux niveaux sous-régionaux et régional ; d'autre part, dans le cadre de la préparation d'une revue à mi-parcours, évaluer les progrès réalisés et orienter les actions restantes du programme.

La mission tient à remercier le Directeur Général d'AFRISTAT pour la qualité de l'accueil et des facilités mises à sa disposition.

Fait à Bamako, le 3 mars 2009

Pour AFRISTAT

Pour la BAD

M. Martin BALEPA

M. Luc MBONG MBONG

ANNEXE 7 : AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) A AFRISTAT (24 AU 31 MAI 2007)

Du 24 avril au 31 mai 2006, MM. Luc MBONG MBONG et Abdoulaye ADAM, Statisticiens principaux à la BAD, ont effectué une mission de supervision auprès de la Direction générale d'AFRISTAT à Bamako. .

La mission visait à :

- viii) examiner l'état d'exécution technique du programme aux niveaux régional et national ;
- ix) examiner l'état de réalisation des autres conditions liées au don FAD et à la contribution des autres cofinanciers du programme, aux niveaux sous régionale et nationales;
- x) déterminer le niveau d'exécution physique du programme par catégorie de dépenses ;
- xi) évaluer le taux de décaissement du don FAD et celui de la contribution des autres cofinanciers du programme, des contreparties sous-régionales et nationales;
- xii) examiner les acquisitions effectuées et le plan d'acquisition des biens et des services ;
- xiii) évaluer les capacités de gestion de la coordination sous régionale du programme et des coordinations nationales ;
- xiv) élaborer en collaboration avec la Coordination sous régionale le plan d'exécution des activités du programme pour l'année 2007.

Les discussions ont également porté sur la reconstitution des fonds du deuxième décaissement pour les pays BAD et du troisième décaissement pour les pays FAD.

Ont pris part aux travaux de la mission à AFRISTAT :

- M. Martin BALEPA, Directeur Général,
- M. Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint,
- M. Freeman AMEGASHIE, Expert principal, Coordonnateur du DASD
- M. Soumaila DIARRA, Chef section engagement
- M. Pascal Dodji V. SILETE-ADOGLI, Consultant long terme PCI-AFRISTAT
- M. Ali MOUSSA, Assistant Consultant long terme
- M. Mahamadou Almouctar TIDIANE, Comptable PCI-Afrique

A. Analyse de l'exécution du programme

La mission a procédé à un examen approfondi de l'exécution au niveau sous-régional.

Sur le plan administratif :

- 8) Le programme a été mis en vigueur dans tous les pays suite à la signature des protocoles d'accord avec AFRISTAT.
- 9) Les vingt pays de la sous-coordination ont satisfait aux conditions préalables au premier décaissement notamment :
 - La mise en place du comité de coordination nationale PCI ;
 - L'ouverture de comptes bancaires et la désignation des signataires ;
 - L'élaboration de programmes de travail et du budget.

Les autres conditions ci-dessous énumérées sont également satisfaites :

- L'engagement du gouvernement à mettre à disposition une allocation budgétaire pour les activités statistiques et à la maintenir après l'achèvement du projet ;
- L'engagement de la banque abritant le compte PCI à garantir l'utilisation exclusive des fonds pour les activités du PCI-Afrique et à faciliter les vérifications.

10) Comme il ressort des tableaux 1, 2 et 3 en annexe :

- a. le premier décaissement Fonds FAD au titre de la sous-coordination d'AFRISTAT a été effectué en deux versements, un premier montant de 2 027 353 USD le 1^{er} avril 2005 et un second montant complémentaire de 428 265 USD le 25 juillet 2005. Du total de 2 455 618 USD, il a été transféré aux pays la somme totale de 1 939 528 USD ; le solde de 516 090 USD correspond à la part versée à AFRISTAT ;
- b. le premier décaissement Fonds BAD d'un montant de 115 031 USD du 10 juin 2005 a été totalement transféré aux deux pays concernés : Gabon et Guinée équatoriale.
- c. le deuxième décaissement d'un montant de 2 102 000 USD, qui ne concerne que les pays FAD, a été reçu par AFRISTAT le 15 mars 2006. Sur la base des justifications des pays, des transferts leur ont été faits.

11) Sur instruction de la BAD, les pièces justificatives reçues des coordinations nationales sont traitées et classées à AFRISTAT pour chaque pays et pour chaque décaissement ;

12) L'envoi régulier des rapports trimestriels d'exécution du programme à la BAD par AFRISTAT.

13) La mission a été informée de la création d'une page Web PCI-Afrique sur le site d'AFRISTAT.

Sur le plan technique

Il est à noter, comme il ressort du rapport principal, que les pays de la sous-coordination d'AFRISTAT ont participé avec satisfaction aux deux volets du programme. Cependant des efforts restent à faire pour amener certains pays à niveau, notamment pour les enquêtes relatives aux biens d'équipement et à la construction.

B. Etats des acquisitions et des décaissements

La mission a apprécié l'existence à AFRISTAT d'un document récapitulatif élaboré pour chaque pays et pour la sous coordination elle-même faisant le point des conditions, des décaissements, des acquisitions, des taux de justification des dépenses par décaissement, des contreparties nationales et de la situation d'exécution technique.

Il ressort de ce document que les dépenses justifiées représentent respectivement 98 % et 73,09 % pour les premier et deuxième décaissements du fonds FAD et 100% pour le premier décaissement du fonds BAD (Voir en annexe les tableaux y afférents).

En réponse à la préoccupation d'AFRISTAT relative à la reconstitution des fonds du deuxième décaissement pour les pays BAD et du troisième décaissement pour les pays FAD en vue de la poursuite cohérente des activités, la mission a rassuré la coordination sous-régionale que le virement des ressources ne tardera pas à être fait.

Il a été retenu, de commun accord, que pour bénéficier du troisième décaissement, les pays devront :

- justifier à 100% le premier décaissement et à 75% le deuxième et ce, pour inciter les coordinations nationales à accélérer, dans le respect des procédures, l'utilisation des ressources mises à leur disposition d'une part, et d'autre part, à faire parvenir à temps à AFRISTAT les documents comptables et financiers requis ;
- envoyer à AFRISTAT les rapports trimestriels d'exécution du programme.

C. Principales actions requises

A l'issue des travaux, les deux parties ont confirmé le programme d'activités et le budget prévisionnel soumis par AFRISTAT à la BAD au titre du 3^{ème} décaissement pour les pays FAD et du 2^{ème} décaissement pour les pays BAD.

Par ailleurs il a été convenu que :

- AFRISTAT doit envoyer des correspondances aux coordinations nationales leur notifiant les conditions à remplir pour bénéficier du troisième décaissement et leur demandant de communiquer le cas échéant le montant et la nature des arriérés de paiement ;
- AFRISTAT communiquera à chaque coordination nationale pour complément d'informations et mise à jour, le document récapitulatif susmentionné. Un délai de deux semaines leur sera donné pour renvoyer le document mis à jour à AFRISTAT ;

D. Recommandations

A l'endroit d'AFRISTAT :

- Veiller à la mise en œuvre des actions mentionnées dans le programme d'activités;
- poursuivre le traitement des documents comptables pour chaque pays et pour chaque décaissement suivant la catégorisation des dépenses ;
- envoyer à la BAD au plus tard le 15 juillet 2007 le formulaire A2 dûment rempli pour le reste des dépenses effectuées sur le deuxième décaissement par les coordinations nationales ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations des missions de supervision du PCI-Afrique que la BAD a effectuées respectivement auprès de l'INSD (BURKINA FASO) du 20 au 22 mai 2007 et auprès de la DNSI (MALI) du 24 au 31 mai 2007.

La mission a encouragé AFRISTAT à continuer à jouer son rôle de conseiller auprès des pays de sa sous-coordination pour leur permettre d'utiliser de façon efficiente les fonds qui leur sont alloués au titre de l'élaboration/mise en œuvre des SNDS et ce, dans la limite des enveloppes fixées par la BAD.

A l'endroit de la BAD : accélérer le virement des ressources du deuxième décaissement pour les pays BAD et du troisième décaissement pour les pays FAD.

La mission tient à remercier le Directeur Général d'AFRISTAT pour la qualité de l'accueil et des facilités mises à sa disposition.

Fait à Bamako, le 3 mars 2009

Pour AFRISTAT

Pour la BAD

M. Martin BALEPA

M. Luc MBONG MBONG

Pays FAD	1 ^{er} décaissement		Total justifié par le pays USD	Taux de justification (%) au 28/02/2007
	Date transfert	Montant en USD		
Bénin	25/04/2005	95 435	95 435	100%
Burkina Faso	19/04/2005	137 426	78 763	57%
Cameroun	28/06/2005	122 320	122320	100%
Cap Vert	23/06/2005	122 320	61 160*	100%
Comores	18/04/2005	61 819	61 819	100%
Congo	14/04/2005	102 150	102 150	100%
Côte d'Ivoire	18/04/2005	134 444	134 444	100%
Guinée	18/04/2005	102 577	102 577	100%
Guinée Bissau	29/04/2005	102 577	102 577	100%
Mali	18/04/2005	140 204	140 204	100%
Mauritanie	22/04/2005	98 650	98 650	100%
Niger	18/04/2005	144 950	144950	100%
RCA	18/04/2005	87 631	87 631	100%
RDC	20/04/2005	132 275	132 275	100%
Sao Tomé	20/04/2005	49 000	49 000	100%
Sénégal	18/04/2005	120 300	120 300	100%
Tchad	18/04/2005	109 700	109 700	100%
Togo	23/06/2005	75 751	75 751	100%
AFRISTAT	20/04/2005	515 415	576 586**	100%
Taux moyen de justification		2 454 980	2 396 292	98%

* déduction faite de 61135 USD reversés à AFRISTAT pour trop perçu

** y compris 61135 USD reversés par le Cap Vert

TABLEAU N° 1

TAUX DE JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DU 1^{er} DECAISSEMENT (Pays du groupe FAD)

**Tableau N° 2: Taux de justification de l'utilisation des ressources du
1^{er} décaissement (pays du groupe BAD**

Pays BAD	Date de transfert	Montant transféré USD	Montant dépensé USD	Taux de justification
				28/02/2007
Gabon	10/06/2005	63 649	63649	100%
Guinée Equatoriale	10/06/2005	51 382	51 382	100%

**TABLEAU N° 3 JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DU 2eme
DECAISSEMENT (Pays groupe FAD) A LA DATE DU 30 Mai 2007**

Pays FAD	Date	Montant alloué USD	Montant transféré USD	Montant dépensé USD	Taux de justification 22/05/2007
Bénin	28/03/2005	120000	120 000	50 734	42%
Burkina Faso	22/03/2006	170000	85 000		0%
Cameroun	28/03/2006	160000	160 000	122 429	77%
Cap Vert		Allocation non faite	-	-	-
Comores		27000	-	-	-
Congo	28/03/2006	110000	110 000	49 721	45%
Côte d'Ivoire	22/03/2006	163000	163 000	78 780	48%
Guinée	28/03/2006	120000	120 000	112 816	94%
Guinée Bissau	28/03/2006	45000	20 000	20 000	100%
Mali	22/03/2006	180000	180 000	180 000	100%
Mauritanie	28/03/2006	100000	100 000	93 424	93%
Niger	28/03/2006	185000	185 000	45 507	25%
RCA	22/03/2006	95000	95 000	59 417	63%
RDC	28/03/2006	210000	210 000	209 616	100%
Sao Tomé	28/03/2006	42000	20 000	8 940	45%
Sénégal	28/03/2006	160000	160 000	57 193	36%
Tchad	22/03/2006	130000	130 000	130 000	100%
Togo	28/03/2006	85000	85 000	82 587	97%
AFRISTAT	10/03/2006	351215	351 215	491 933	100%
Taux moyen de justification		2453215	2 294 215	1 793 098	73%

ANNEXE 8 : AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) A AFRISTAT (22 MAI AU 1^{ER} JUIN 2008)

Du 22 mai au 1^{er} juin 2008, MM. Luc MBONG MBONG et Abdoulaye ADAM, respectivement statisticien principal et statisticien en chef à la BAD, ont effectué une mission de supervision auprès de la Direction générale d'AFRISTAT à Bamako.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- xv) faire le bilan de l'exécution technique et financière du programme;
- xvi) examiner l'état de réalisation des autres conditions liées au don FAD;
- xvii) déterminer le niveau d'exécution physique du programme par catégorie de dépenses ;
- xviii) évaluer le taux de décaissement du don FAD et les contreparties sous-régionale et nationales;
- xix) examiner les acquisitions (biens et services) effectuées;
- xx) évaluer les capacités de gestion de la coordination sous régionale du programme et des coordinations nationales ;
- xxi) discuter avec la coordination sous-régionale des dispositions à prendre pour l'achèvement du programme.

Les discussions ont également porté sur l'état d'avancement des audits des comptes PCI-Afrique en cours au niveau de la coordination sous-régionale et des coordinations nationales.

Ont pris part aux travaux de la mission à AFRISTAT :

- M. Martin BALEPA, Directeur Général,
- M. Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint,
- M. Dodji V. SILETE-ADOGLI, Consultant long terme PCI-AFRISTAT,
- M. Ali MOUSSA, Assistant Consultant long terme,
- M. Mahamadou Almouctar TIDIANI, Comptable PCI-Afrique,
- M. Elizé Sagara, Assistant administratif.

E. Analyse de l'exécution du programme

La mission a procédé à un examen approfondi de l'exécution aux niveaux sous-régional et national.

Sur le plan technique

La mission et AFRISTAT se sont félicités des performances des pays de la sous-coordination d'AFRISTAT au titre des deux volets du programme, à savoir la comptabilité nationale et les statistiques des prix.

Il est à noter, par ailleurs, que certains pays ont commencé à élaborer et/ou à mettre en œuvre les stratégies nationales de développement de la statistique (Cameroun, Comores, Guinée, Mali, Mauritanie Niger, Sénégal, Togo, etc.).

Sur le plan administratif

Les trois décaissements reçus de la BAD n'ont été entièrement transférés qu'à celles des coordinations nationales qui ont respecté les conditionnalités des décaissements. Un suivi régulier de l'utilisation de ces ressources a été fait grâce au dispositif de suivi et d'archivage mis en place : les documents comptables et financiers, notamment les pièces justificatives, les bordereaux de dépenses, les états d'exécution financière, les états de rapprochement bancaire et les relevés de compte envoyés par les coordinations nationales sont traités, analysés et classés.

Cependant il convient d'indiquer que les problèmes ci-après énumérés ont été rencontrés au cours de la mise en œuvre du programme :

- la réticence de certaines banques commerciales à délivrer la lettre d'engagement telle que formulée par la BAD ;
- la faible maîtrise des procédures d'acquisition des biens et services par les coordinations nationales au début du programme. Cette lacune a été comblée par la suite par AFRISTAT à travers des appuis conseils aux coordinations nationales en cas de besoin ;
- le retard de quelques coordinations nationales dans l'envoi à AFRISTAT des documents comptables et financiers ralentissant ainsi la réalisation de certains travaux au niveau de la coordination sous-régionale telle que la préparation des demandes de décaissement auprès de la BAD;
- la réticence, voire le refus de certains gouvernements à autoriser l'acquisition des biens avec exonération des droits de douanes et taxes malgré l'existence de cette clause dans les protocoles d'accord;
- le mode de désignation des cadres aux ateliers techniques et leur mobilité qui n'ont pas toujours facilité l'atteinte des objectifs d'efficacité visés par ces ateliers ;
- la non disponibilité de certains documents dans toutes les langues de travail des pays impliqués dans le programme.

Certains des problèmes ci-dessus énumérés ont parfois mis la BAD et AFRISTAT dans une situation d'arbitrage entre le souci d'obtention de résultats et l'application stricte des procédures. En effet le programme étant axé sur les résultats avec le respect d'un calendrier pour la production des données, AFRISTAT et la BAD ont dû procéder au financement de certaines activités même lorsque les pays étaient en attente de transfert de fonds. A titre d'exemple, on peut citer la prise en charge par AFRISTAT, sur instruction de la BAD, de la participation des représentants des pays de sa sous coordination à des ateliers régionaux (Kampala du 14 au 18 novembre 2005, Dakar en juillet 2007).

Toute analyse faite, malgré les efforts déployés par AFRISTAT, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale et la RDC ont été identifiés comme pays à problèmes nécessitant des actions appropriées en juin 2008.

F. Etats des acquisitions et des décaissements

La mission a apprécié l'existence à AFRISTAT des fiches de suivi de la mise en œuvre du programme élaborées pour chaque pays et pour la sous coordination. Ce dispositif permet de faire le point sur la satisfaction des conditions de décaissements, les acquisitions, les taux de justification des dépenses par décaissement et les contreparties.

Il ressort de l'analyse de ces fiches que la plupart des pays ont justifié à 100% les dépenses effectuées dans le cadre des premier et deuxième décaissements du fonds FAD et à 100% pour le premier décaissement du fonds BAD. Les pièces justificatives du troisième décaissement (Fonds FAD) et deuxième décaissement (Fonds BAD) sont en cours de réception et de traitement. (Voir tableaux en annexe).

G. Situation financière

Le Directeur Général d'AFRISTAT a informé la mission du recrutement de M. Dodji V. SILETE-ADOGLI, consultant de long terme PCI-Afrique, comme cadre régulier d'AFRISTAT, à compter du 02 mai 2008. Il a suggéré qu'un consultant soit recruté à cet effet pour aider au bouclage du rapport final d'AFRISTAT. **La mission a pris note de cette requête.**

S'agissant de la situation financière, au 27 mai 2008 :

a) les deux comptes FAD dégagent les soldes suivants :

- + Compte N° 100780909018 en USD 396 488,09 USD ;
- + Compte N° 100780904024 en FCFA : 3 786 911 FCFA (soit environ 8910,38 USD, au taux de change de 1 USD = 425 FCFA).
- + total comptes FAD : 405 398,47 USD.

b) les deux comptes BAB dégagent les soldes suivants :

- + Compte N° 100780909026 en USD 0,00 USD ;
- + Compte N° 100780904032 en FCFA : 0,00 FCFA.

Les dépenses prévisionnelles d'AFRISTAT jusqu'à fin août 2008 se chiffrent comme suit :

Dépenses	USD
Reliquat audit (28 650 000 FCFA)	67 412
Représentant de la Cour des comptes (1 800 000 FCFA)	4 235
Reliquat des frais généraux de l'année 2007	11 248
Frais généraux de l'année 2008	29 992
Salaires Juin-août 08	24 982
Imprévus	15 000
Total	152 869

Sur la base de cette prévision, le solde des 2 comptes FAD, est estimé à 252 530 USD, en fin août 2008.

Il convient toutefois de rappeler que 435 503 USD n'ont pas été transférés aux pays suivants, pour non satisfaction des conditions requises :

Pays	USD
Burkina Faso	197 696
Bénin	94 362
RDC	143 445
Total	435 503

La prise en compte de cette somme pourrait laisser apparaître un déficit non imputable à AFRISTAT puisque cette institution a financé une activité non prévue dans son budget à savoir la participation des représentants des pays de la sous coordination AFRISTAT au séminaire de Kampala, à la demande de la Banque, pour un montant de 212 625 USD. En réintégrant ce montant dans les avoirs d'AFRISTAT, il n' y aurait aucun problème de déficit.

Etant donné que jusqu'au moment de la mission, les trois pays cités n'avaient toujours pas satisfait aux conditions requises, les deux parties ont estimé qu'il est important que la Banque indique à AFRISTAT la conduite à tenir pour l'utilisation du solde de 252 530 USD.

Il a été relevé que certains pays pourraient ne pas dépenser la totalité des fonds mis à leur disposition à la date butoir de fin de juin 2008 fixée par la BAD.

La BAD communiquera à AFRISTAT la décision qu'elle aura prise sur l'utilisation des reliquats disponibles dans les comptes (aux dates de fin juin 2008 pour les pays et fin août 2008 pour AFRISTAT).

A propos des contreparties, AFRISTAT et les pays ont mis à la disposition du programme du personnel, des locaux et d'autres facilités logistiques comme l'électricité, l'eau, le téléphone...

H. Dispositions à prendre pour l'achèvement du programme

A l'issue des travaux, les deux parties ont convenu des activités suivantes:

- Finalisation du traitement des documents comptables et financiers en cours de réception ;
- Relance des coordinations nationales pour l'envoi de tous les autres documents financiers et comptables encore à leur niveau ;
- Rédaction du rapport final par AFRISTAT ;
- Envoi à la BAD des rapports d'audit ;
- Définition et mise en œuvre d'activités prioritaires pour consolider les acquis du PCI-Afrique, notamment :
 - Les ateliers et séminaires ;
 - Les missions décidées de commun accord par AFRISTAT et la BAD, notamment auprès des pays à problèmes.

I. Recommandations

A l'endroit d'AFRISTAT : Veiller à la mise en œuvre des activités ci-dessus énumérées.

A l'endroit de la BAD : communiquer à AFRISTAT la décision de la BAD en ce qui concerne l'utilisation des reliquats disponibles à la coordination sous-régionale et dans certains pays, la conduite à tenir vis-à-vis des équipements acquis après achèvement du

programme et les dispositions à prendre pour que la fin du programme ne souffre pas du départ du consultant de long terme.

La mission tient à remercier la Direction générale d'AFRISTAT pour la qualité de l'accueil et des facilités mises à sa disposition.

Fait à Bamako, le 31 mai 2008

Pour AFRISTAT

Pour la BAD

M. Martin BALEPA

M. Luc MBONG MBONG

ANNEXES

**TABLEAU DE JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DU 1^{er} DECAISSEMENT A LA DATE DU 22
mai 2008**

Pays FAD	Montant alloué USD	Date de transfert	Montant transféré USD	Montant justifié USD	Taux de justification
					22/05/2008
Bénin	95 435	25/04/2005	95 435	95 435	100%
Cameroun	122 320	28/06/2005	122 320	122 320	100%
Burkina Faso	137 426	19/04/2005	137 426	78763	57%
Cap Vert	61 185	23/06/2005	61 185	61 185	100%
Comores	61 819	18/04/2005	61 819	61819	100%
Congo	102 150	14/04/2005	102 150	102 150	100%
Côte d'Ivoire	134 444	18/04/2005	134 444	134 444	100%
Guinée	102 577	18/04/2005	102 577	102 577	100%
Guinée Bissau	102 577	29/04/2005	102 577	102 577	100%
Mali	140 204	18/04/2005	140 204	140 204	100%
Mauritanie	98 650	22/04/2005	98 650	98 650	100%
Niger	144 950	18/04/2005	144 950	144950	100%
RCA	87 631	18/04/2005	87 631	87 631	100%
RDC	132 275	20/04/2005	132 275	132 275	100%
Sao Tomé	49 000	20/04/2005	49 000	49 000	100%
Sénégal	120 300	18/04/2005	120 300	120 300	100%
Tchad	109 700	18/04/2005	109 700	109 700	100%
Togo	75 751	23/06/2005	75 751	75 751	100%
AFRISTAT	576 586	20/04/2005	576 586	576 586	100%

Pays BAD	Montant transféré USD	Date de transfert	Montant transféré USD	Montant justifié USD	Taux de justification
					22/05/2008
Gabon	63 649	10/06/2005	63 649	63649	100%
Guinée Equatoriale	51 382	10/06/2005	51 382	51 382	100%

TABLEAU DE JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DU 2eme DECAISSEMENT

Pays FAD	Montant alloué USD	Date de transfert	Montant transféré USD	Montant justifié USD	Taux de justification 22/05/2008	Observations
Bénin	120 000	28/03/2006	120 000	53 645	45%	
Burkina Faso	170 000	22/03/2006	85 000		0%	85 000 \$ non transférés pour non satisfaction des conditions de décaissement
Cameroun	160 000	28/03/2006	160 000	160 000	100%	
Cap Vert	40 340	20/09/2007	40 340	-	-	Le transfert des 40 340 \$ a été effectué le 20 septembre 2007 suite à la satisfaction des conditions de décaissement
Comores	27 000	01/11/2007	27 000	-	-	Le transfert de 27 000 \$ a été effectué le 1 ^{er} novembre 2007 suite à la satisfaction des conditions de décaissement
Congo	110 000	28/03/2006	110 000	110 000	100%	
Côte d'Ivoire	163 000	22/03/2006	163 000	140 768	86%	
Guinée	120 000	28/03/2006	120 000	112 816	94%	
Guinée Bissau	45 000	28/03/2006	20 000	20 000	100%	Le transfert de 25000 \$ a été fait effectué suite à la suite à la satisfaction des conditions
Mali	180 000	22/03/2006	180 000	180 000	100%	
Mauritanie	100 000	28/03/2006	100 000	100 000	100%	
Niger	185 000	28/03/2006	185 000	148 208	80%	
RCA	95 000	22/03/2006	95 000	95 000	100%	
RDC	210 000	28/03/2006	210 000	209 616	100%	
Sao Tomé	42 000	28/03/2006	20 000	20 000	100%	Le transfert de 22 000 \$ a été effectué suite à la suite à la satisfaction des conditions
Sénégal	160 000	28/03/2006	160 000	160 000	100%	
Tchad	130 000	22/03/2006	130 000	130 000	100%	
Togo	85 000	28/03/2006	85 000	85 000	100%	
AFRISTAT	351 215	10/03/2006	351 215	491 933	100%	

Pays BAD	Montant alloué USD	Date de transfert	Montant transféré USD	Montant justifié USD	Taux de justification 22/05/2008
Gabon	64 913	19/06/2007	64 913		0%
Guinée Équatoriale	61 053	19/06/2007	61 053		0%

TABLEAU DE JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DU 3eme DECAISSEMENT

Pays FAD	Montant alloué USD	Date	Montant transféré USD	Montant justifié USD	Taux de justification	Observation
					22/05/2008	
Bénin	94 362		Non transféré		0%	Transfert non effectué pour non satisfaction des conditions (justification, rapports non fournis)
Burkina Faso	112 696		Non transféré		0%	Transfert non effectué pour non satisfaction des conditions (justification, rapports non fournis)
Cameroun	81 878	26/06/2007	81 878	13 754	17%	
Cap Vert	PM	PM	PM	PM	PM	L'allocation totale a été effectuée dans le cadre des 1er et 2ème décaissements
Comores	15 194	15/04/2008	15 194	0	0%	
Congo	83 143	13/08/2007	80 002	5 874	7%	
Côte d'Ivoire	100 495	03/09/2007	100 495	0	0%	
Guinée	79 741	04/07/2007	79 741	0	0%	
Guinée Bissau	83 327	23/07/2007	81 991	0	0%	
Mali	111 473	26/06/2007	111 473	78 353	70%	
Mauritanie	67 095	26/06/2007	67 095	65 090	97%	
Niger	119 508	08/11/2007	119 508	0	0%	
RCA	60 802	31/01/2008	60 802	7 272	12%	
RDC	143 445		Non transféré	PM	0%	Transfert non effectué pour non satisfaction des conditions (justification, rapports non fournis)
Sao Tomé	27 251	13/08/2007	27 251	12 933	47%	
Sénégal	106 414	06/11/2007	106 414	25 323	24%	
Tchad	77 178	26/06/2007	77 178	61 205	79%	
Togo	53 101	05/07/2007	53 101	29 209	55%	
AFRISTAT	440 171	12/06/2008	440 171	290 351	66%	

ANNEXE 9 : Relèves bancaires de différents comptes PCI-Afrique au 31/12/2008